

JOURNAL HELVETIQUE OU RECUEIL

DE

Pièces fugitives de Littérature choisie; de Poësie; de Traits d'Histoire, ancienne & moderne, de Decouvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la Republique des Lettres; & de diverses autres Particularités interessantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.

JANVIER 1740.

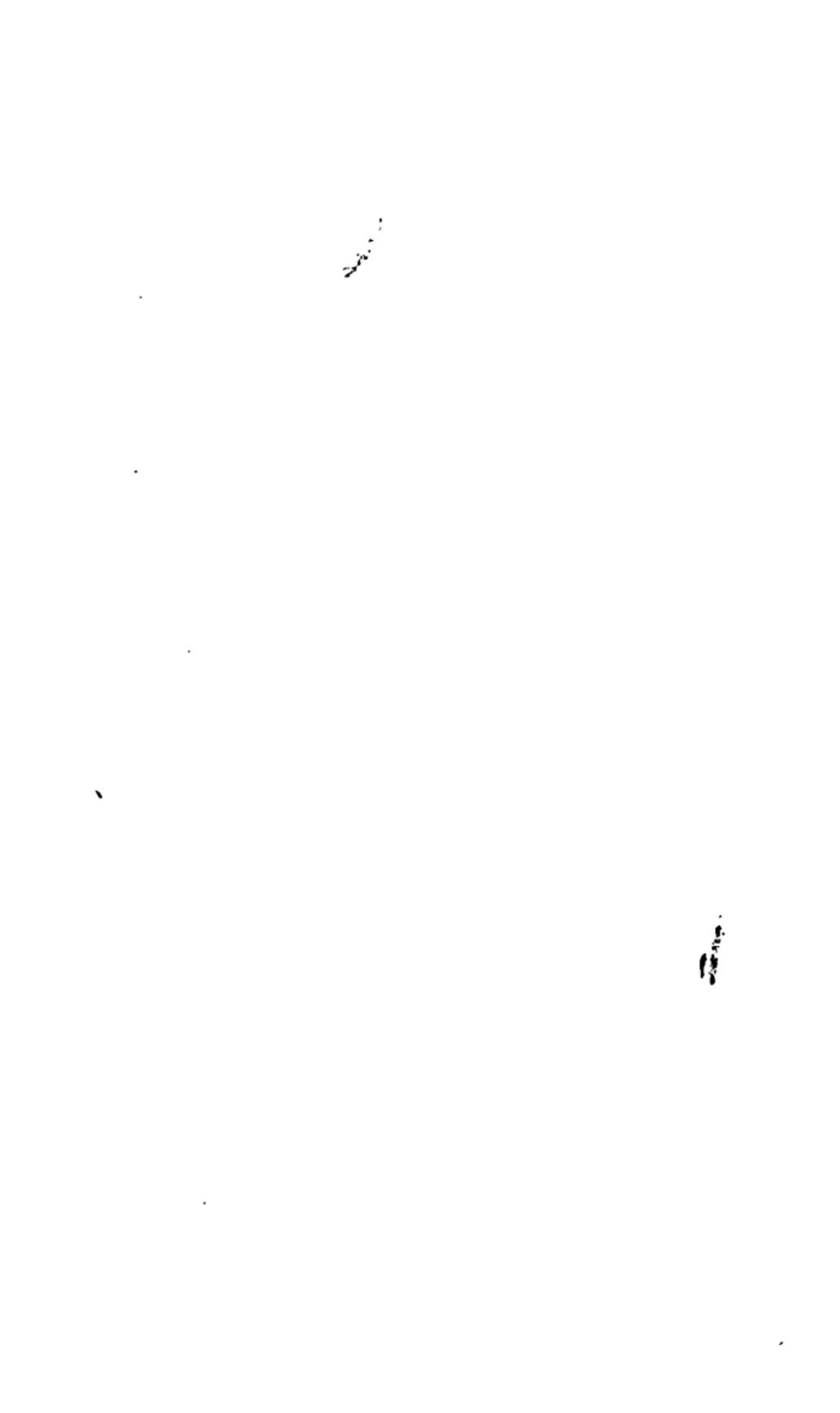


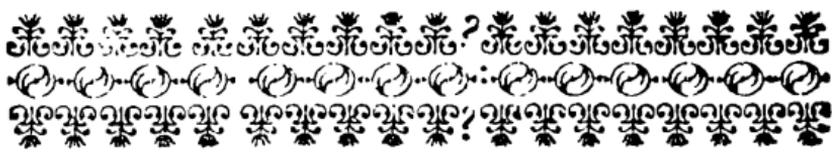
A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

M D C C X L

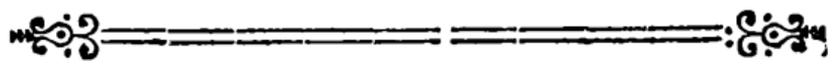
Avec Aprobation.





JOURNAL HELVETIQUE,

JANVIER 1740.



S U I T E

Des MAXIMES sur le Ministère de la CHAIRE.

NOUS avons déjà donné quelques Remarques sur la Prédication, à l'ocasion du petit Ouvrage du Père Gaichyès. Nous y revenons encore avec la même liberté que le Mois dernier, c'est-à-dire en faisant diverses Réflexions de nôtre chef sur cet important Métier. Le sujet est intéressant; mais il est bon d'avertir que ce que nous en faisons ne regarde pas ceux qui prêchent depuis longtems. On n'a en vûe que les Commençans, ou le commun

des Chrétiens à qui l'on doit tâcher de former le goût, pour les mettre en état de distinguer un bon Sermon d'avec un qui ne l'est pas.

Nous prouvâmes dernièrement, après le P. *Gaichis*, que dans un Discours Chrétien on doit toujours voir régner une noble & mâle simplicité. Nous fîmes voir qu'il doit ressembler, autant qu'il se peut, à une conversation grave & vive. Il n'est pas facile d'y parvenir. Il faut beaucoup d'Art pour rentrer ainsi dans la Nature, lors qu'on compose dans le Cabinet : Il faut beaucoup d'habileté pour jeter autant de force, de vivacité, de persuasion dans un Discours étudié, & que l'on prononce en public, qu'on en a quelquefois naturellement, & sans préparation dans les entretiens ordinaires. On oublie, la plume à la main, comment on s'exprime quand on est bien touché.

Le vrai, le naturel doit sur tout se faire remarquer dans cette partie du Sermon où l'Orateur Chrétien veut prouver quelque vérité importante. Ses preuves doivent être claires, fortes, & concluantes. C'est ici que l'on voit proprement le génie du Prédicateur.

Il y a des Textes de l'Écriture Sainte que l'on se contente d'expliquer, & d'en développer le sens. Il y en a d'autres sur lesquels on fait simplement quelques Observations ou Critiques, ou Morales. Tels sont les Sujets Historiques. Mais il y a d'autres Textes où il s'agit de prouver la vérité qui y est con-

tenue

que. C'est ce qu'il faut d'abord savoir distinguer. Les jeunes Prédicateurs veulent ordinairement tout prouver. Nouvellement sortis de l'École, où ils ont employé beaucoup d'Argumens en forme, ils veulent de même en ranger en bataille dans la Chaire. Il s'agit donc de déterminer d'abord quels sont les Sujets de l'Écriture Sainte, qui doivent être traités de cette manière. J'ouis il y a quelques années un habile Homme en Hollande qui donnoit des Leçons sur la Prédication. Ce jour-là il aprenoit à ses Eleves à distinguer les Textes qui avoient besoin d'être prouvez, d'avec ceux qui ne le demandoient pas; Ces Règles me parurent judicieuses. Il ne sera peut-être pas mal de les placer ici.

„ 1. Il faut prouver la vérité contenue
 „ dans un Texte, quand ce sont des paroles
 „ prononcées par des personnes qui n'étoient
 „ pas inspirées. L'Aveugle né dit, par ex-
 „ emple, *que Dieu n'exauce point les méchans,*
 „ *mais ceux qui l'honorent, & qui font sa va-*
 „ *lonté.* * Il faut examiner cette proposition,
 „ la montrer par toutes les faces différentes dont
 „ elle est susceptible. pour découvrir si elle
 „ est juste ou non, faire voir dans quelles oca-
 „ sions cela est vrai, & l'apuiier ensuite par
 „ des preuves. De même *Marthe*, dit qu'elle
 „ le fait que *Lazare son Frère ressuscitera au*

* Jeap IX. 31.

„ *dernier jour.* * Comme *Marthe*, n'étoit
 „ pas inspirée, cela a besoin de preuves. Si
 „ l'on ne veut pas s'étendre à prouver la vé-
 „ rité & la certitude de la Résurrection, il
 „ faut au moins faire voir que les Juifs croi-
 „ oient alors la Résurrection.

„ 2. On doit encore prouver la vérité du
 „ Texte quand l'Ecrivain Sacré la suppose
 „ prouvée ailleurs. Il y en a mille exemples
 „ dans les Epîtres. St. Paul dit à *Timothée*
 „ que c'est *une chose certaine que JESUS CHRIST*
 „ *est venu pour sauver les Pécheurs.* ** Cet
 „ Apôtre suppose dans cet endroit que ceux
 „ à qui il écrit connoissent les preuves de la
 „ vérité qu'il avance.

„ 3. Il y a dans les Ecrivains Sacrez plu-
 „ sieurs propositions générales, qui sont vraies
 „ de leur nature, & qu'il est à propos
 „ de prouver. On peut mettre dans cette
 „ Classe ce que St. Paul dit de l'Avarice, *qu'elle*
 „ *est la Racine de tous les Maux.* *** Ce
 „ qu'il dit dans la même Epître, que la *Piété*
 „ *avec le contentement de l'Esprit, est un grand*
 „ *gain,* **** *qu'elle est utile à tout, qu'elle*
 „ *a les promesses de la vie présente, & de la*
 „ *vie à venir.* *****

„ Il s'agit encore de prouver la vérité du
 „ Texte quand il renferme un raisonnement.
 „ Dans le commencement du III. Chap. de
 „ l'Epi.

* Jean VI. 24. ** 1. Timoth. I. 15. *** 1. Timoth
 VI. 10. **** VI. 6. ***** IV. 8.

„ l'Épître aux Colossiens, St. Paul exhorte
 „ les Chrétiens à *rechercher les choses célestes,*
 „ *comme des Gens qui sont ressuscitez avec Jésus*
 „ *Christ.* Il dit ailleurs que *ceux qui sont en*
 „ *Christ, doivent être de nouvelles Créatures.*
 „ Dans ces cas-là l'Auteur Sacré ne veut pas
 „ que nous l'en croions sur sa parole. Il faut
 „ donc faire sentir la force de son raisonne-
 „ ment; mais moins par d'autres Passages
 „ que par la nature même de la chose.

Mais l'on doit remarquer que la conséquen-
 ce est quelquefois si claire que ce seroit per-
 dre son tems que de s'arrêter à la prouver.
 Un jeune Prédicateur expliquoit un Jour ces
 paroles du XV. Chap. de la première Epître
 aux Corinthiens; *Si Jésus - Christ n'est pas res-*
suscité, nôtre Foi est vaine. Il insista pendant
 près d'une heure à faire voir la justesse de cet-
 te conséquence, qui est si palpable que l'on n'a
 qu'à la proposer pour en faire sentir l'évi-
 dence. Mais un autre Prédicateur, plus exer-
 cé au Métier, s'en tira plus habilement. Aiant
 à traiter le même Sujet, il dit fort peu de cho-
 se sur cette conséquence. Après avoir averti
 qu'elle étoit si sensible qu'il étoit inutile d'y
 insister plus longtems, il tourna la proposition
 de cette manière; *mais Jésus - Christ est vérita-*
blement ressuscité: Donc nôtre Foi n'est pas vaine,
& elle a l'appui le plus solide. Il poussa cette der-
 nière conséquence, & en tournant ainsi son

8 JOURNAL HELVETIQUE

Texte, il trouva le secret de faire un Sermon des plus instructifs.

„ 5. Voici ou un Passage de l'Écriture Sain-
te a sur tout besoin de preuves; c'est lors-
qu'il renferme quelque Maxime opposée aux
préjugés ordinaires. Le Sauveur dit, par
exemple, que la marque à quoi ses Disci-
ples pourront connoître s'ils l'aiment veri-
tablement, c'est l'observation de ses Com-
mandemens. * Il s'agit donc de prouver
& par des raisonnemens, & par d'autres
endroits de l'Écriture, que c'est là le seul
caractère de l'Amour de Dieu. Les Maxi-
mes que JESUS CHRIST prêche, dans son
Sermon sur la Montagne, ont encore be-
soin, la plupart, d'être prouvées. Les idées
qu'il y donne du bonheur, sont directe-
ment opposées aux sentimens ordinaires.
*Heureux les Pauvres; heureux ceux qui sont
dans l'affliction.* ** Ce sont là des Parado-
xes dont on ne peut convaincre les Hom-
mes que par plusieurs raisonnemens qui
combatent leurs préventions là-dessus. Ce
que le Sauveur enseigne encore dans le mê-
me Sermon, touchant le pardon des inju-
res, & l'Amour des Ennemis, est du mê-
me genre ***.

La manière dont on prêche aujourd'hui,
demande presque toujours des preuves. Il y a
déjà

* Jean XIV. 15. ** Matth. V. 3. 4. *** J. 44

déjà longtems que les Prédicateurs de l'Eglise Romaine font dans l'usage de prendre un point de Théologie, ou de Morale, qu'ils traitent à l'ocasion de l'Evangile du jour. Les Anglois prennent aussi quelque Article important de la Religion, qu'ils developent après avoir choisi un Texte qui y a du rapport. Cette méthode vaut mieux que la manière ancienne des Protestans, qui tiroient ordinairement la matière de leurs Sermons de quelques paroles de l'Ecriture qu'ils ne perdoient jamais de vue, & sur quoi ils se contentoient de faire une espèce de Commentaire. Très souvent le Sermon rouloit plus sur les mots que sur les choses. Aujourd'hui on a quité presque par tout cet usage, & l'on prêche par plan, à la manière Angloise. Il nous paroît que les Prédicateurs de cette Nation ont quelque avantage sur ceux de l'Eglise Romaine. Ceux-ci s'affujettissent toujours à prouver deux propositions, ce qui a l'inconvénient de nuire beaucoup à l'unité du Sujet. Les Anglois sagement afranchis de cette gêne, font le plus souvent choix d'une vérité unique, mais instructive & intéressante, qu'ils manient à fond, & qu'ils épuisent. Un Sermon, qui n'est qu'un ramas de différentes choses, ne sauroit faire la même impression que celui où tout tend à un même point de vue. Les Anglois ont encore un grand avantage dans la manière d'exécuter leur plan,

comme je l'ai déjà insinué. Ce n'est guère que chez eux que l'on trouve des Matières traitées bien solidement, & approfondies. Ils font leur capital de la force des preuves. Ils ne se piquent pas de bien déclamer. Ils font beaucoup moins de cas de la Rhétorique, que de la bonne Logique. Ce qu'ils avancent, ils tachent toujours de l'appuyer de raisons bien convaincantes. Ils ne sortent guère du vrai & de la Nature, & ils exécutent cette sage Règle de l'Abé de Viliers, dans son Art de prêcher,

Je te l'ai déjà dit, sois toujours véritable,
La vérité rend seule un Sermon profitable.

Le P. Gaichiés donne aussi de bons Avis pour bien prouver une Proposition. Il veut que l'on pose d'abord des Principes, d'où l'on deduira en suite les preuves particulières propres à mettre cette vérité dans tout son jour.

„ Un Sermon sans Principe, dit-il, seroit
 „ un Edifice sans fondement. L'Auditeur, ga-
 „ gné par un début solide, est prêt à passer
 „ les conséquences sans contredire. Un Prin-
 „ cipe proposé d'un air sententieux, fait im-
 „ pression & on le retient. Ceux qui ont été
 „ le plus souvent posez par les Pères font, que
 „ le Salut est la grande affaire; que nous sommes
 „ ici bas Etrangers & Voyageurs; qu'il faut
 „ sans cesse tendre à la perfection &c.

„ Il est des vérités qui trouvent de grandes
 „ contra-

contradictions. Alors on acumule les preuves. On tâche non-seulement de convaincre, mais d'acabler. Le Laboureur sème plus de grain qu'il n'en faut, parce que tout ne prend pas. Hors de ces occasions, l'Orateur n'emploie pas toutes ses preuves; il en laisse entrevoir quelqueune sans la pousser. L'Auditeur en devient plus docile, parce qu'il voit qu'on n'use pas de tout son avantage, & qu'il pourroit être pressé par ailleurs.

Les meilleures raisons, dit-il encore, ne sont pas toujours les plus fortes, mais celles qui font plus d'impression sur l'Auditeur, celles qui l'intéressent d'avantage, & qu'il saisit plus aisément. C'est sur celles-là qu'il est plus important d'insister. Il faut même les réserver pour les dernières, afin que le Discours aille toujours en croissant.

Ces Règles sont de mains de Maître; mais comme elles sont peu étendues, nous ajouterons quelques Remarques tirées des meilleurs Auteurs, sur la manière de prouver une Vérité dont il importe de bien convaincre son Auditoire.

Les Preuves que l'on emploie sont tirées ou de la Révélation, ou de la Raison. A l'égard des premières, on doit observer de ne pas entasser un trop grand nombre de Passages. Il vaut mieux en choisir un ou deux des plus formels,

formels , en y joignant quelques Réflexions justes & précises , qui aident à bien fixer le sens du Texte , & à en faire sentir toute la force.

Pour les Preuves tirées de la *Raison* , elles ne doivent pas être trop Philosophiques , ni sentir la méthode de l'École. Point de raisonnemens abstraits dans la Chaire. Il faut absolument en bannir les preuves métaphysiques , qui ne peuvent frapper que des Esprits attentifs , & acoutumés à méditer.

Il ne faut pas non plus prétendre prouver ce que l'on a à établir , par une chaîne de propositions , tellement liées les unes aux autres que si une d'entr'elles n'étoit pas bien comprise , les suivantes par cela même perdroient toute leur force. La contention d'esprit que demande une semblable enchainure de preuves , n'est pas une chose que l'on puisse raisonnablement attendre du Peuple.

Les Preuves que l'on emprunte des lumières naturelles doivent être tirées sur tout du bon sens , & bien concluantes. Combien de raisons n'emploie-t-on pas tous les jours en Chaire , dont on n'oseroit pas se servir quand on se trouveroit tête à tête avec un Homme judicieux ? Elles ne doivent pas être trop recherchées , ni amenées de trop loin. On ne doit pas beaucoup s'écarter de son Sujet pour les trouver. Il n'y a que trop de Prédicateurs qui

qui rebutent les Preuves qui viennent le plus naturellement dans l'Esprit, & qui s'offrent comme d'elles-mêmes. Ils veulent s'ouvrir des sentiers inconnus; ils veulent donner dans la singularité, & cela souvent aux dépens de la Raison. Outre le sens commun qui doit toujours être la base des Preuves, elles doivent encore être tirées de l'expérience, des choses connues de la vie, & qui nous sont les plus familières.

Le Prédicateur doit toujours prouver par de bonnes raisons ce qu'il avance. Il ne doit point y avoir de différence entre lui & le Philosophe à cet égard, sinon que ce que l'un dit en termes de Science, & d'une manière froide & sèche, l'autre doit le dire en termes populaires, mais d'une manière vive & animée.

On doit se rapeler ici ce que nous avons dit ailleurs de la *Clarté*. Un Ministre de l'Evangile judicieux, n'emploiera jamais des preuves qui passent l'intelligence de ses Auditeurs. On entend tous les jours les plus beaux raisonnemens du monde dans la Chaire, mais où les trois quarts de l'Auditoire ne comprend rien. On a dit que c'étoit là choquer les bienfaisances de la Chaire; mais il y a plus, c'est véritablement choquer le bon sens.

Quand on dit encore que le Prédicateur, à la différence du Philosophe, doit exposer ses preuves d'une manière vive & animée, on entend

entend proprement par là un air de persuasion, une manière intéressante, qui est propre à faire impression sur l'Auditeur; car il ne s'agit pas ici de déc'amer, & d'avoir recours aux petits ornemens de l'Eloquence. Nous avons déjà remarqué en général que ces parures trop recherchées ne conviennent point dans la Chaire; mais elles sont déplacées sur tout, quand il s'agit de prouver quelque Article important de la Religion.

Que diriez-vous d'un Avocat, qui chargé d'une Cause où il s'agiroit de tout vôtre bien, & même de vôtre vie, s'amuseroit à faire le bel-Esprit, qui se livreroit à son imagination, qui s'appliqueroit moins à bien développer son sujet, qu'à rendre les Juges attentifs à son Eloquence; qui au lieu de bonnes raisons, jetteroit les fleurs à pleines mains? Un Prédicateur, pour s'exciter à apporter toujours les meilleures preuves, & à les proposer dans toute leur force, doit se dire, qu'il va plaider une Cause où il y va de sa propre fortune à lui même. Il doit travailler à convaincre ses Auditeurs des Vérités Chrêtiennes, & de l'importance du Salut, avec la même application que s'il plaideroit, en son propre nom, une affaire des plus capitales. Se piqueroit-il alors de faire parade d'esprit, & de courir après les pensées brillantes?

Il n'est pas inutile de renvoyer quelquefois
les

les Prédicateurs aux Tribunaux, où l'on plaide des Causes importantes. Le Barreau est ennemi de ce stile éblouissant, & plein d'une affectation vicieuse. On ne s'y permet guère ces petits jeux d'imagination, qui sont encore fort communs dans la Chaire. On trouve dans les habiles Avocats, sur tout dans ceux de France, le goût de la vraie Eloquence, de cette Eloquence mâle & naturelle que nous reclamons. Leurs Plaidoiries peuvent être données pour des modèles de la manière dont un sage Prédicateur doit prouver quelque Vérité capitale de la Religion.

La force & la solidité des Preuves doit toujours se trouver dans un Sermon, mais cela est indispensable quand ce qu'il s'agit de prouver est contraire aux préjugés ordinaires des Hommes. Nous avons déjà dit que ce qui choque leurs préventions avoit toujours besoin de preuves; nous ajoutons ici qu'il y faut employer des raisons convaincantes, les preuves les plus fortes que l'on peut trouver.

Pour ces cas-là, le P. Gaichies indique encore une précaution, c'est de prendre bien son tems pour porter en Chaire ces Vérités qui doivent trouver de la contradiction. „ Le tems de „ certaines Vérités n'est pas toujours venu „ dit-il. Dissipez auparavant les préventions „ qui ont rendu ces Vérités suspectes, odieuses. Le Zèle que la Piété allume est prudent.

Cette

Cette Règle peut être utile ; mais les Maîtres de l'Art Oratoire vont encore plus loin. Ils disent qu'il faut faire en sorte que les Auditeurs mal disposez n'aperçoivent pas d'abord la Vérité qu'ils seroient portez à rejeter. Il faut la savoir revêtir de certains dehors qui la leur rendent suportable, & tâcher qu'ils ne la voient telle qu'elle est, que quand elle se sera rendue maitresse de leur Cœur. Autrement ils se metroient sur la défensive, & ils lui fermeroient absolument l'entrée. On déguise aux Enfans la Médecine qu'on veut leur faire avaler.

Mais un semblable artifice ne convient pas à un Ministre de l'Évangile. Loin de déguiser les Vérités trop fortes, les Devoirs choquans qu'il doit prêcher, il paroît, par l'expérience, qu'on ne les rejette le plus souvent que parce qu'on ne les connoît pas bien. Il n'y a peut-être point de Précepte de l'Évangile qui soulève plus les Hommes que celui du Pardon des injures, & de l'Amour des Ennemis. Mais pourquoi ? C'est parce que l'on s'en fait ordinairement une fausse idée. Il n'y a qu'à bien développer ce Devoir pour dissiper ces préventions. On voit alors que l'Évangile n'exige rien de nous à cet égard qui ne soit raisonnable & praticable. Cela n'empêche pas que la Maxime du Père G. ne soit très prudence, de commencer par dissiper ces préventions. Il faut préparer la Terre où l'on veut jeter
cette

cette Semence, & en arracher auparavant les Épines.

Nôtre Auteur, pour ne pas être soupçonné de consulter trop les Règles de la Prudence humaine, ne veut pas cependant que l'on ait toujours ces ménagemens. „ Il est aussi „ des occasions, *ajoute-t'il*, où le Prédicateur „ dit la vérité, malgré la mauvaise impression qu'elle peut faire. „ Il veut qu'on suive alors l'ordre que St. Paul donne à Timothée, *de prêcher la Parole, d'insister, soit que l'occasion se présente, soit qu'elle ne se présente pas.* * Il ne faut pas attendre l'occasion, lorsqu'il est incertain si elle viendra jamais, & si l'on y sera à tems pour faire ces Exhortations importantes. Le besoin est quelque fois pressant, & ne souffre point de retardement; alors on doit remplir sa vocation, malgré la contradiction qu'on a lieu de craindre. Il faut même espérer dans ces cas là, que les Esprits seront mieux disposés qu'ils ne le paroissent. On trouve quelque fois des facilités & des ouvertures où il n'en paroissoit point. Il paroît dans toutes les *Maximes du Père G.* qu'il tient un juste milieu entre le trop de sévérité & le relachement.

Son sentiment est qu'un Prédicateur doit principalement insister sur la Morale, mais il aver. it en même tems que si l'on veut faire du fruit, il faut du détail. Ce n'est pas en-

B

tendre

* 2. Timoth. IV. 2.

tendre la Morale que de n'en connoître que quelques points généraux. Un Homme seroit ridicule de s'imaginer qu'il est bon Géographe, parce qu'il sait comment on appelle les quatre Parties du Monde, & qu'il a dans la Tête le Nom de quelques Roiaumes, & de quelques Provinces. Il faut qu'il soit en état d'expliquer bien une Carte, & d'en rendre raison d'une manière détaillée. La Carte du Cœur humain est la plus composée de toutes. Quand on n'en connoît que les grandes Routes, on sera toujours regardé comme Etranger dans ce Pais là. Il faut donc pour réussir, qu'un Ministre de l'Évangile ait fait de l'Homme une étude fort recherchée, & poussée fort loin.

Nos Devoirs nous sont clairement marquez dans l'Évangile; mais le Peuple a besoin qu'on lui apprenne à faire l'application des principes généraux aux circonstances particulières de la vie. Nos Actions ont des Règles auxquelles nous devons les conformer. Mais ces Règles varient selon les Personnes, les Conditions, les Situations où l'on se trouve. Sur toutes ces variétés de Devoirs nous pouvons tomber dans bien des méprises, qui viennent de notre ignorance, mais souvent d'une ignorance affectée, & des Sophismes de notre Cœur, qui nous suggère des doutes flatteurs. Tant que les Préceptes de la Morale ne seront que des principes vagues & généraux, nous ne saurons

saurons, ou plutôt nous ne voudrons pas en faire une Application particulière au détail de nôtre conduite. C'est ici où nous avons besoin d'être éclairés, mais sur tout d'être exécutés à remplir nos Engagemens. Mais écoutons nôtre Auteur.

„ La partie du Sermon la plus intéressante,
 „ la plus utile, & celle d'où dépend le suc-
 „ cès, c'est le Détail. Les Discours généraux
 „ servent de peu. Faute de sincérité & de
 „ lumière, presque Personne ne se les appli-
 „ que. Pour obliger l'Auditeur de faire Ré-
 „ flexion sur ses Devoirs, & sur ses Défauts,
 „ montrez lui sa conduite d'une manière vi-
 „ ve & particulière.

Puisque l'ignorance ou les Passions nous empêchent de bien connoître nos Devoirs, un Ministre de l'Évangile doit s'appliquer principalement à les bien éclaircir, & à en faire voir toute l'étendue. Il faut dans toutes les occasions en donner fort en détail, l'idée la plus distincte. A l'égard des Péchez, il faut encore y insister beaucoup. Ce n'est pas assez d'avoir montré en général la turpitude d'un Vice, de l'Avarice, par exemple. Il faut encore faire bien sentir que l'Avarice est quelque chose de beaucoup plus criminel qu'on ne le croit ordinairement. Il faut ensuite appliquer ce que l'on a dit de ce Vice à plusieurs cas particuliers de la Vie, pour le rendre plus

sensible. Tant que le Prédicateur ne parle qu'en général de certains désordres, il n'y a presque Personne qui s'applique ce qu'il entend. Tout ce que l'on appelle *Peuple*, ne tire presque aucun fruit de ces Discours si généraux.

„ Il faut peindre les défauts, dit le Père G.
 „ les mettre à la portée des plus simples, les
 „ appliquer à leurs besoins.

Il est vrai qu'il avertit en même tems que dans de petits lieux, le Détail demande plus de réserve. Dans un Auditoire fort borné, il est dangereux de désigner trop les Personnes. Le Prédicateur doit travailler à corriger le Pécheur, mais non lui donner de la confusion. D'ailleurs des Portraits trop marquez, dans ces petits endroits, deviennent un sujet, & une occasion de Médifance. On nous propose pour ces cas là l'exemple de St. Jérôme, qui se van-
 toit dans une semblable occasion, d'avoir évité les applications particulières, & d'avoir trouvé le secret de ne blesser Personne, quoi qu'assez mordant de son naturel. *Neminem speciatim Sermo meus pulsavit*, dit-il, *generaliter de vitiis disputatum est.*

„ Plus les lieux où l'on
 „ prêche sont petits, dit le Père G. plus ils
 „ exigent de retenue sur le détail; les applica-
 „ tions en seroient trop aisées. Là il est à pro-
 „ pos de s'en tenir aux expressions générales.

Autre exception. Il y a des péchez d'une nature à ne pas souffrir ce détail, & ou il faut

fait nécessairement s'en tenir à des généralitez. Quand on ataque la Débauche & l'Impureté, il faut beaucoup de circonspection. Le Père G nous donne encore là - dessus une autre Règle qui est moins connue. „ En décrivant les grands Crimes, dit-il, l'Adultere & d'autres pareils, il faut supposer qu'ils sont rares; par là les Coupables en ont plus de honte, & plus de regret. Sur le désordre de quelque Particulier, on ne peut pas insulter à tout un Peuple, moins encore le difamer.

Pour les défauts qui sont susceptibles de Portraits, il faut encore de la dextérité. En peignant certains désordres, en marquant les traits particuliers qui les caractérisent, on oublie quelquefois la gravité de la Chaire, & on donne du Vice une toute autre idée que celle que des Chrétiens en doivent avoir. *La Bruiera* avoit déjà ataqué vivement cet abus dans ses *Caractères*. *L'Orateur*, dit-il, fait de si belles images de certains désordres, y fait entrer des circonstances si délicates, met tant d'esprit, de tour & de raffinement dans celui qui pêche, que si je n'ai pas de pente à vouloir ressembler à ces Portraits, j'ai besoin du moins que quelque Apôtre, avec un stile plus Chrétien, me dégoûte des Vices dont on m'a voit fait une peinture si agréable. La plû-part des Sermons de France, qui peignent la vie mole & voluptueuse des

Gens du Monde, sont des Miroirs qui répètent, pour ainsi dire, leurs goûts & leurs plaisirs. Ce sont des Portraits agréables; qui ne sont point propres à corriger le mal, pour ne pas dire quelque chose de plus. On voit assez qu'il y a telle peinture du Vice qui peut devenir dangereuse. On a beau les donner comme un préservatif. Ces images adoucies, sous lesquelles on présente le mal, peuvent devenir séduisantes. „ On ne doit peindre „ les amusemens mondains, *dit sagement le* „ *Père G.* qu'avec les traits de la gravité Évangélique. Pour peu qu'on en égaye les descriptions, on fait aimer le Monde, prétendant le décrier.

Mais l'écueil ordinaire de ceux qui veulent entrer dans le détail, lors sur tout qu'ils n'ont pas beaucoup de génie, c'est de donner dans le bas & le trivial. Aussi la partie d'un Discours Chrétien, qui doit être étudiée & composée avec le plus de soin, ce sont ces descriptions des Actions particulières de la Vie, pour ne rien dire d'indigne de la Chaire, & pour s'exprimer toujours convenablement sur de très petits Objets. „ Il est moins permis „ de se négliger dans le Détail que dans les „ Principes, *dit le P. G.* Que d'Art ne faut-il „ pas pour ne mettre dans les petits détails „ rien de petit, rien de rampant !

Le détail demande encore de l'habileté, parce qu'il

qu'il y fait beaucoup de précision. Il faut décrire les véritables sentimens des Pécheurs, savoir choisir dans leur vie & dans leur conduite ordinaire les traits qui les caractérisent le mieux. Cela demande une parfaite conoissance du génie, & de la disposition intérieure de ceux qui sont possédez de certaines Passions, pour ne mettre dans le Portrait que l'on en fait, que ce qui y est actuellement.

La partie de la Morale qui semble demander le plus de détail, & beaucoup d'habileté en même tems, c'est la réfutation des prétextes des Pécheurs. Après avoir combattu quelque Vice, après avoir forcé ceux qui en sont atteints, de se reconnoître par la peinture vive & naturelle qu'on a fait de leur conduite, il ne faut leur laisser aucun subterfuge, par où ils puissent excuser leur dérèglement. Il n'y a guère de Pécheurs qui ne s'imaginent que le cas où ils se trouvent mérite quelque indulgence; ils vont même quelquefois jusqu'à prétendre pouvoir se justifier par de bonnes raisons. Le Prédicateur attaque quelque Vice, il prouve très bien la nécessité de la Vertu opposée. Mais tel Auditeur, convaincu qu'il est bien éloigné de la pratiquer, se dit en même tems à lui même, que ce Précepte de l'Evangile souffre quelque exception dans les circonstances particulières où il se trouve, que dans sa situation il y a des obstacles presque insurmontables à le prati-

quer, que tout autre ne seroit pas plus sage que lui, s'il avoit à vaincre les mêmes difficultés. Chaque Passion a son Apologie toute prête. Il faut que le Prédicateur la conoisse, & qu'il s'applique fort en détail à la réfuter, pour forcer ainsi le Pécheur dans ses derniers retranchemens. En un mot des Portraits bien expressifs des Vertus & des Vices, les causes de la Corruption, les prétextes des Pécheurs, leurs illusions, les difficultés qu'ils opposent à ce qu'on exige d'eux, les remèdes qu'on peut leur indiquer, sont des branches de ce détail de la Morale, qui ont une étendue presque sans bornes.

Un Prédicateur doit donc s'attacher sur tout à étudier les Hommes, pour pouvoir démêler les principes secrets de leurs actions, & les illusions par où ils prétendent éluder les obligations les plus essentielles du Christianisme. Il faut qu'il sache si bien développer ce qui se passe dans l'intérieur de ses Auditeurs, qu'ils soient surpris de le voir mis au jour d'une manière si nette. Pour corriger les Hommes, il faut nécessairement les bien conoître. Le Cœur Humain doit donc être la grande occupation, l'objet principal d'un Ministre de l'Évangile. Il doit s'y appliquer avec d'autant plus de soin, que c'est une étude de longue haleine, ou pour mieux dire, une étude dont on ne voit jamais la fin, car il y a toujours de nouvelles découvertes à faire.

Le détail de la Morale demandant autant de connoissances, & de dextérité, semble être réservé aux Experts, aux Prédicateurs conso-
més dans le Métier. Que doivent donc faire les jeunes Gens qui s'y destinent ? C'est là une
partie qui semble trop difficile pour ceux qui ne font que comencer. Il faut donc leur mar-
quer la route qu'ils doivent prendre, pour se mettre en état d'y réussir dans la suite. Voici
les Avis qu'un habile Professeur donnoit à ses Elèves, dans une célèbre Université. C'est le
même dont j'ai déjà raporté quelques Règles, Quoi que ces Morceaux soient imparfaits, ils
pourront cependant donner là dessus des ou-
vertures fort utiles.

„ Un Ministre, *leur disoit-il*, doit absolu-
„ ment conoître le Monde. Quoi qu'il doive
„ donner un tems considérable à l'Étude, il
„ ne faut pas cependant qu'il s'enfvelisse dans
„ son Cabinet, autrement il censurera peut-
„ être des Péchez qui ne se comettent point
„ dans son Eglise. Il ataquera des Vices où
„ personne ne se reconoitra. Il y a plusieurs
„ moiens pour conoître les Hommes.

I. „ On doit lire avec soin les Livres de
„ Morale qui traitent des Vertus & des Vices,
„ Sur la fin du Siècle passé, on lisoit beaucoup
„ *les Caractères de Bruière, les Maximes de la*
„ *Rochefoucault, & la Fausseté des Vertus Hu-*
„ *maines*, qui est proprement le Comentaire

„ des *Maximes* Cette Lecture peut être en-
 „ core fort utile; mais il faut remarquer que
 „ dans ces deux derniers Ouvrages le Por-
 „ traits sont chargez Les Hommes ne sont
 „ pas aussi méchans qu'ils nous y sont dépeints.
 „ Leurs meilleures Actions sont attribuées à
 „ un intérêt grossier. L'Amour de la Justi-
 „ ce, selon ces Moralistes ourez n'est que
 „ la crainte d'être nous mêmes injustement
 „ traitez par les autres. La Reconnoissance
 „ n'est qu'un desir de paroître reconnoissant,
 „ & un artifice pour s'atirer des bienfaits en-
 „ core plus considérables. La Sobriété n'est
 „ que l'amour de la santé, ou l'impuissance
 „ de manger beaucoup. Toutes les autres
 „ Vertus se raportent ainsi à une utilité gros-
 „ sière qui les dégrade entièrement. Ce ne
 „ sont presque plus que des Vices déguisez.
 „ C'est porter trop loin la fausseté des Vertus
 „ des Hommes. Ces deux Auteurs, pour
 „ avoir voulu s'enfoncer trop avant dans l'a-
 „ bîme du Cœur Humain, y ont trouvé une
 „ noirceur que d'autres n'y aperçoivent point.
 „ Leurs Portraits ne sont pas toujours d'après
 „ nature. Souvent ils ont peint d'imagina-
 „ tion, & i paroît qu'ils se sont moins piquez
 „ de la ressemblance, que de donner au Pu-
 „ blic du merveilleux & du nouveau.
 „ Les *Pensées de Pascal*, qui ont eu aussi
 „ beaucoup de vogue, sont à peu près de ce
 „ genre,

genre, & ont besoin du même correctif.
Ce Livre peut être utile pour l'étude de la
Morale. On y trouve de grandes Idées,
des Pensées sublimes; mais le jugement
que de bons Connoisseurs ont fait de cet
Ouvrage, c'est qu'il est écrit avec un faste,
qui impose plutôt qu'il ne persuade. C'est
une sorte d'Enthousiasme, d'Héroïsme con-
tinuel. On sent bien tôt que le Cœur se
refuse à ce sublime outré, & il s'agit de
concilier l'Homme avec le Héros. La
Morale doit donc se rapprocher beaucoup
plus du naturel. Tout ce qui est contraire
à la Nature, est un faux Héroïsme, que la
Religion ne nous demande point. Avec
ce petit Avertissement, les Livres que j'ai
indiqués, peuvent être utiles pour l'étude
de la Morale, & pour apprendre à conoitre
les Hommes. On a plusieurs autres bons
Ouvrages qui ont paru depuis, & qu'on
peut lire avec beaucoup de fruit...

2. On peut aussi faire de grands progrès
dans la connoissance de l'Homme, par le
moïen de la Conversation. Dans les En-
tretien ordinaires que nous avons avec les
autres, ils ne sont pas sur leurs gardes. Ils
se laissent voir à découvert, & dans leur
naturel. Il est donc nécessaire de fréquen-
ter les Compagnies, mais sans trop de dis-
sipation, & avec la précaution d'être aten-
tif à

„ tif à tout , & d'y apporter toujours un Es-
 „ prit de Réflexion , sans quoi ce seroit à
 „ pure perte que l'on se répandroit dans le
 „ Monde.

„ Enfin le 3. Moïen qui est toujours à
 „ portée de nous , c'est d'étudier nôtre pro-
 „ pre Cœur. Les Hommes sont faits à peu
 „ près les uns comme les autres. On s'est
 „ corrigé soi même , par exemple , de quel-
 „ que mauvais penchant. On fait les Remè-
 „ des qui ont opéré nôtre guérison. En sem-
 „ blable cas , on sera en état de les propo-
 „ ser utilement aux autres. . . .

Il me semble que ces Conseils , joints à quelques unes des *Maximes du P. G.* que je viens de rapporter , peuvent être utiles à ceux qui se destinent à la Prédication. C'est principalement pour eux que l'on place ici cette espèce d'Extrait , quoi que tous les Chrétiens aient aussi intérêt à savoir bien juger d'un Sermon.

Genève ce 5. Janvier 1740.



REFLE-



1
R E F L E X I O N S

*D'une DAME sur le Livre qui a pour titre ,
Lettres sur la Religion essentielle à l'Homme.*

VOUS me demandés, *Ma chère Cousine*, mon sentiment sur le Livre de la *Religion essentielle*, qui commence à faire bruit. Vous voulés que je vous aprenne qui en est l'Auteur, & s'il est vrai que des Dames aient travaillé à cet Ouvrage. Je vous avoüe que ces questions m'embarassent moi même. Vous auriez pû, sur la première, consulter des Théologiens, qui sont plus au fait de ces sortes de Matières que je ne le suis. A l'égard de la seconde question, je ne sai presque que vous dire. J'estime trop nôtre Sexe, pour le croire incapable de composer des Ouvrages de Morale & de Religion. On pourroit citer plusieurs Dames, qui ont su penser & réfléchir aussi bien que les Hommes, & qui n'ont pas eu besoin des secours de l'Ecole, pour perfectionner & leur Goût & leur Raison : Ainsi, il pourroit être que M^{lles}. H * * fussent en éfet les Auteurs de ce Livre, dont on dit beaucoup de bien & beaucoup de mal. Les uns
le

le blament, peut être sans l'avoir lû avec affés d'attention & d'impartialité; ils n'y trouvent pas leurs Cours de Théologie, & leurs Dogmes favoris; en voila affés pour les mettre de mauvaise humeur, & pour exciter leur bile: Or vous favés ce que c'est que la haine des Théologiens; elle n'est pas moins redoutable pour les Livres que pour les Personnes. Les autres louent extrêmement ce Ouvrage; il soulage leur Conscience, & les met tort à leur aise; il ne sera plus nécessaire de se donner la torture pour percer l'obscurité des Mistères; on nous apprend que la Religion essentielle, est toute simple & à la portée des moins éclairés; c'est proprement la Religion naturelle éclaircie & développée. Les Docteurs de l'une & de l'autre Communion avoient bien tort de tant disputer sur le sens de plusieurs Passages de la Ste. Ecriture; tout ce qui est obscur est étranger à la vraie Religion, & ne mérite pas de nous occuper. Tous ceux qui sont morts pour défendre certains Dogmes ont été les Martirs de leur propre imagination; s'ils avoient connu les principes qu'on nous debite, ils se seroient bien gardés de s'exposer à tant de persecutions; en un mot le nouveau Système est le Tombeau des Controverses, & doit réunir toutes les Religions, car il ne conserve guères que ce que chacun voudroit. On a eu soin d'arracher toutes les

ronces

ronces & toutes les epines du Sentier où l'on nous invite à marcher. Pour être véritablement Chrétien, il ne s'agira que de distinguer ce qui est vrai, de ce qui est faux; ce qui est juste, de ce qui ne l'est pas; de s'aimer ensuite convenablement soi-même, & de croire un Dieu, qui se suffisant parfaitement à lui-même; n'a créé des Hommes que pour les rendre heureux. En vérité ce Système est trop facile & trop commode pour le rejeter. Ici point de ces speculations profondes & abstraites qu'exigent les Théologiens; l'existence de Dieu se prouve tout uniment par l'idée que nous avons de sa Nature; idée qui est perfectionnée par ce qu'en dit la Révélation, qui est un Supplément à la Religion naturelle; mais qui ne nous impose rien à croire & à pratiquer qui lui soit contraire. Il prétend qu'elle doit produire sur les Hommes faits, les mêmes choses que l'Éducation produit sur les Enfants, & qu'elle doit nous conduire dans l'apprentissage que nous faisons pour la Vie à venir. Vous croiez peut être que pour manifester l'existence d'une Divinité, l'Auteur va s'étendre sur les preuves tirées de la contemplation de cet Univers; point du tout; il laisse ces sortes de raisonnemens & de discussions aux Théologiens du commun. Pour lui il se borne à démontrer *que l'idée que nous avons des perfections de Dieu prouve qu'il existe.* Mais s'il existe •

existe, nous devons donc respecter ses Loix, & lui rendre hommage par nos Suplications, & par nos Prières : La conséquence paroît toute naturelle ; cependant elle n'est pas conforme au Système de l'Auteur. Un Etre, qui se suffit à lui même, qu'a-t'il besoin de nos respects & de nos suplications ? Aussi ne parle-t'il nulle part de la nécessité de la Prière. Il semble néanmoins que l'Auteur devoit la faire entrer dans son Plan ; puis qu'il dit, *que la Religion n'est qu'une relation entre Dieu & l'Homme*. Cette relation suppose nécessairement des secours & des bienfaits, de la part d'un Etre sage & puissant ; des Vœux & de la reconnaissance de la part d'un Etre foible & borné. La Prière est proprement le point de communication entre Dieu & l'Homme.

Mais dirés vous, l'Auteur des *Lettres sur la Religion essentielle* suppose la Divinité de l'Evangile, & l'Evangile nous ramene sans cesse à la contemplation des Ouvrages du Créateur ; il ne recommande rien tant que la Prière, comme un des plus sûrs moyens d'obtenir sa faveur & sa protection ? Voici ce que l'Auteur pourroit vous répondre, je vais me servir de ses propres termes : *Ce n'est pas dans les expressions de l'Écriture que nous puisons l'idée de Dieu ; c'est au contraire par l'idée de Dieu que nous rectifions ce que ces mêmes expressions semblent lui attribuer d'imparfait ou de contradictoire.*

Voire. Je vous assure, *Madame*, que ceux qui lisent ce Livre doivent bien se féliciter des Découvertes de l'Auteur, & des explications qu'il donne à plusieurs Passages du Vieux & du Nouveau Testament. Il croit que chacun en doit être le Juge & l'Interprète, & que personne n'a droit de décider pour autrui. Après avoir fait main basse sur les Mystères, il détruit aussi les peines éternelles, qui sont le grand épouvantail dont se servent les Prédicateurs. Je ne crois pas que l'on puisse dire de lui ce que l'on disoit d'un de nos Amis; qu'il ne parloit si souvent & avec tant d'énergie de la Miséricorde & de la Bonté de Dieu, que parce qu'il sentoit qu'il en avoit lui même un extrême besoin.

La non éternité des Peines est une suite toute naturelle du Système de l'Auteur. Si Dieu se suffit à lui même, la justice de Dieu n'exige rien des Hommes, & ne sauroit être offensée par des Créatures aussi aveugles & aussi impuissantes que nous le sommes; pourquoi d'ailleurs aurions nous mérité ces peines? L'Auteur avoue de bonne foi qu'il n'en fait rien. Voici comme il s'explique: *Dans l'état où l'Homme est actuellement, le bien être peut se trouver avec l'Injuste, & le Juste avec la douleur &c. Comment ce désastre est il arrivé? C'est la Question qui se présente d'abord, & chacun voudroit fort trouver à s'en éclaircir.*

Si quelqu'un se vançoit d'en avoir démêlé le comment ou le pourquoi, je serois charmé de l'entendre. En attendant j'avoie franchement que je n'en sai rien. Cet aveu fait honneur à la modestie & à la franchise de l'Auteur. Il a tant de répugnance pour l'étude des Faits; ils lui paroissent si peu propres à nous guider dans la Route de la Vérité, qu'il a négligé volontairement de s'éclaircir sur un doute qui se présente d'abord.

Nôtre Auteur prouve encore que les peines ne sont pas éternelles, par cette idée tirée de son Système, c'est que l'Évangile ne nous donne que de *Simple Confeils*: Or les Confeils ne sont pas des Ordres; on peut les enfreindre sans encourir des peines qui durent à toujours: Il prétend aussi que tous les Passages de la Ste. Ecriture, où il est parlé des *Peines éternelles*, peuvent s'expliquer & s'entendre de *Peines longues, mais limitées*. La Bonté de Dieu est si grande, *dit-il*, nous sommes si foibles, si sujets à broncher & à prendre l'apparence pour la vérité, qu'il est de l'Équité du Juge Suprême de proportionner la durée de la punition aux circonstances où s'est trouvé le Coupable, & à la fragilité de la Nature. On convient déjà assez généralement que la gravité du châtement sera proportionnée à la diversité de nos Lumières, & au plus ou moins de facilité que l'on aura eu à pécher. Il ne

ne trouve point que l'idée des Peines éternelles entre dans le Plan de la Religion essentielle, dont les principes, dit il, sont écrits en Caractères inéfacables dans le Cœur de tous les Hommes. Cette Religion est cependant la même, ajoute-t'il, que celle d'Adam, d'Abel & d'Enoch. Il pouvoit dire aussi qu'elle est la même que celle de Socrate, de Platon & de Sénèque. Cela ne fait-il aucun tort à la nécessité d'une Révélation ?

Les petites Remarques que je viens de faire, ne doivent cependant pas vous prévenir contre tout l'Ouvrage. Vous y trouverez des principes qui se lient assés naturellement les uns aux autres, quoi qu'il ne paroisse pas que l'Auteur se soit proposé un Plan fixe. Il est vrai que les conséquences qu'il tire de ces principes ne sont pas toujours justes, & qu'on en pourroit même tirer de toutes opposées; mais l'Auteur désavoue expressément celles-ci, & il n'y auroit pas de l'Equité de les lui imputer. Il est seulement à craindre qu'à force de simplifier la Religion, il ne la rende trop sèche & trop nûe. Il faut quelque chose qui frappe les sens, & qui impose du respect. Je veux bien qu'on dépouille la Religion de tous les Ornemens étrangers, & qu'on la rende raisonnable; mais je ne voudrois pas qu'on la rendit si spirituelle qu'elle fut au dessus de nous & qu'elle ne convint qu'à des Anges.

sieurs Ecrivains ont déjà réduit à très peu d'Articles les fondemens de la Religion Chrétienne. Si l'on afoiblit encore ces fondemens je crains fort que l'Édifice ne s'éroule.

Ce qui me plaît le plus dans les *Lettres sur la Religion essentielle*, c'est le soin que prend l'Auteur de marquer les bornes de nos connoissances, & la liaison nécessaire que la Morale peut avoir avec les Dogmes. On y trouve des idées neuves. Celles qui ne sont pas nouvelles y sont exprimées avec précision & avec des images bien propres à concilier l'attention. Par exemple la Lettre XI nous apprend, de la manière la plus vive & la plus énergique, quelle sera, dans le Monde avenir, la surprise & l'admiration de ces Personnes que les besoins de la vie avoient mis hors d'état de faire usage de leur raison & de leur liberté. Quel ne sera pas leur plaisir de sentir leurs connoissances se développer, & de voyager dans le Pais des Idées ?

Il prétend que l'Équité est la base de toutes les Vertus ou plutôt qu'elle les comprend toutes, puis que sans l'Équité elles sont défectueuses par leur excès. Par exemple, peut-on nommer charitable un Homme qui n'ouvre sa main, que parce qu'il n'a pas la force de la fermer &c. J'aime bien encore le caractère que fait l'Auteur de ces faux Dévots qui *sont tout occupés de pieux Exercices, de saintes Méditations,*

*érations, de ferventes Prières, & qui n'ont presque pas le loisir de réfléchir aux ressorts cachés qui les font agir. Il craint que tous ces mouvemens extérieurs ne soient l'ouvrage de l'Amour propre, qui cherche à dérober à l'Homme la vûe de son propre Cœur. Leurs bonnes Actions ont presque toutes pour motifs une Vanité secrète; nôtre folie fait souvent ce que ne feroit pas nôtre Sagesse. L'Auteur distingue avec soin l'Amour de soi même, de l'Amour propre. Il est persuadé que celui-ci ruine la Société, étant la cause de tous les désordres qui s'y commettent. Il croit que l'autre nous incline à aimer Dieu, comme étant la source de nôtre bonheur; mais n'est-il pas à craindre que l'on ne fasse de cet Amour, lors qu'il est excessif, l'unique Règle du juste & de l'injuste? Ce qu'il dit sur l'Amour Divin me paroît un peu quintessencié; il ne veut pas qu'on l'excite par aucuns motifs; parce * dit-il, que les sentimens, non plus que les motifs ne se commandent pas. & que tout effort actif par lequel on se commande à soi même d'avoir tel sentiment ou tel motif, n'est autre chose que de l'imaginaire, pour ne pas dire du faux.*

Mais les Reflexions que nous faisons sur les bienfaits de Dieu, sur sa bonté envers nous, sur les moyens qu'il nous a donné pour le connoître, sur la Félicité qu'il nous destine,

Si nous obéissons à ses Loix ; tous ces motifs ne sont-ils pas bien propres à faire naître chez nous les sentimens de l'Amour Divin ? Quand on cherche à se distinguer , on le fait souvent aux dépens de la Vérité , & de ses propres sentimens. L'Auteur réussiroit peut-être mieux , s'il cherchoit moins à subtiliser.

Mais en voilà assez sur un Livre que je n'ai lu qu'une seule fois , & encore assez rapidement ; je ne me suis pas proposé d'entrer dans aucun détail , ni de vous parler de la suite de ces Lettres , que je n'ai pas eu le loisir de lire , & qui peut-être éclaircit bien des choses. A l'égard de celles dont je viens de vous parler , il pourroit arriver qu'à une seconde lecture , j'y trouverois d'autres défauts , ou que j'en porterois un jugement plus favorable. Je vous assure que le nom de l'Auteur , si je venois à le connoître parfaitement (car on ne peut encore former sur ce sujet que de simples conjectures) n'influerait en rien sur le Jugement que je porte. Je lis un Ouvrage , & l'idée que je m'en forme est tout à fait indépendante de la Condition , de l'Age ou du Sexe de celui ou de celle qui l'a écrit. J'ai connu des Gens de basse Condition , qui écrivoient avec beaucoup de politesse & d'élégance. J'en ai connu d'autres qui dans leur Jeunesse avoient toute la Sagesse d'un Vieillard. N'a-t-on pas vu la Marquise de SABLE & la Marquise de LAMBERT écrire

écrire sur la Morale avec beaucoup de netteté ? La Marquise du CHATELET n'a-t-elle pas étudié avec beaucoup de succès la Philosophie de NEVVTON ? L'Esprit est de tous les Ages , de tous les Sexes & de toutes les Conditions. A propos de la Marquise du *Châtelet* , vous aurez vû sans doute le Madrigal que Mr. *De Linant* , élève de Mr. *De Voltaire* , a fait à la louange de cette Dame : Il marque la finesse d'Esprit de ce jeune Auteur , & donne la plus haute idée du mérite de la Marquise : Le voici.

Un Voyageur , qui ne mentit jamais ,
 Passe à CIRÉY , l'admire , le contemple :
 Il crût d'abord que c'étoit un Palais ;
 Mais voiant EMILIE , il dit . Ah ! c'est-un Temple !

Mais revenons à l'Auteur des Lettres sur la Religion essentielle. Je vous assure qu'il aura besoin de tout son Génie pour se défendre ; car il va être ataqué de tous côtés. Un Professeur en Théologie de *Zurich* a commencé. Deux autres, l'un de *Bâle* , l'autre de *Lausanne* , & un Professeur en Philosophie de cette dernière Académie , ont déjà préparé leurs Armes , & ne l'épargneront pas. Nous avons ici un habile Theologien , qui fera ses efforts , pour terrasser cet Ouvrage , & pour le réduire en poudre. Cet Ecrivain est un *Argus* très capable d'en découvrir toutes les tâches , & de les

les manifester. Si ce Livre sort victorieux de cet Examen, il faut qu'il soit bon & très bon ; mais il ne devra certainement pas la Victoire aux Argumens dont il est semé ; car on m'a dit qu'ils n'étoient rien moins que conformes aux Règles d'une bonne Logique. Il est vrai que si ce sont des Dames qui aient écrit cet Ouvrage, on doit avoir de l'indulgence pour elles. Il a paru aussi contre ce Livre des Copies de quelques Lettres, que l'on attribue à une excellente Plume de *Neuchâtel*. Elles sont écrites avec tant de force, & de solidité, que je ne vois pas trop bien comment l'Auteur pourra parer les traits qu'on lui porte.

Voilà, *Madame*, ma tâche remplie ; car vous n'attendiez pas une Critique dans les formes. Hé ! qui suis je moi pour l'entreprendre ? Un Docteur auroit suivi pié à pié les principes de l'Auteur ; il auroit examiné sa Méthode, & remarqué les défauts qui s'y rencontrent. Ces sortes de choses n'échappent pas aux Gens Lettrés ; mais je suis bien éloignée de l'être. Je n'ai relevé que ce qui m'a frappé en bien ou en mal, & je ne me suis assujettie à aucun ordre. Peut-être ai je en cela imité l'Auteur des Lettres sur la Religion essentielle, qui a construit son Edifice, sans en avoir bien fait le Plan, & qui l'a apuë, à mesure qu'on lui en a fait obser-

ver

ver les endroits foibles. Il y en a un sur tout par lequel il menace ruine. Je ne sai si l'Auteur pourra jamais bien réparer cette brèche : Le voici : Il dit quelque part , *Que la Religion essentielle doit être dégagée de toute superstition , propre aux besoins de l'Homme , & à l'état de Société dans lequel nous sommes.* Jusques là il n'y a rien à dire ; mais que penser de ce qu'il ajoute ? *Que la relation qu'il y a entre les Facultés spirituelles & les Objets spirituels , doit être aussi le fondement ou la base de la Religion essentielle à l'Homme ; que les preuves de sentiment sont les seules qui puissent nous démontrer la beauté & la Vérité de la Religion ; que nos Lumières seules doivent être la Règle de notre Foi ; que ce qui est essentiel pour l'un , peut n'être qu'accessoire pour l'autre.* Tout cela n'est-il pas un peu hazardé. Connoissons nous assés les Objets spirituels , pour les discerner avec certitude ? Nous ne connoissons même des perfections de Dieu , que ce qu'il nous en a donné à connoître ; c'est à dire , que ce qui convient à l'état de de foib'esse & d'ignorance où nous sommes. Nos Facultés spirituelles peuvent-elles atteindre jusqu'à l'Infini , & à la Souveraine perfection ? Je vous avoüe encore que j'ai toujours crû que les Preuves , tirées des Faits , comme les Miracles , étoient bien plus propres à manifester à tout le Monde, la Vérité & la Sainteté d'une Doctrinne que

les preuves tirées du Sentiment. Celles ci sont fort arbitraires & varient extrêmement : Ce qui aura pour l'un un Caractère de beauté & d'évidence ne paroitra point tel à un autre. Dieu n'auroit-il laissé aux Hommes qu'une Règle aussi incertaine & aussi douteuse ? Mais, dit l'Auteur, les Miracles ont ils plus de certitude ? Les Sectateurs des plus fausses Religions n'aportent ils pas en leur faveur de pareilles Lettres de Créance ? Point du tout : Les Miracles qu'ils allèguent n'ont pas, il s'en faut bien, les mêmes Caractères de Vérité que ceux qui sont atestés par les Apôtres, & qui confirment la Doctrine Evangelique. Nulle fausse Religion ne peut produire le même nombre de Témoin, Gens sincères & de bonne Foi, dont la plupart étoient même intéressés à ne pas croire aisément les Miracles qui se faisoient au grand jour & en leur présence. Miracles sort au dessus des prestiges & des forces de la Nature, operés pour confirmer une Doctrine, qui éclaircit & qui développe les principes de la Religion Naturelle, qui établit le bon ordre de la Société, & qui fait le bonheur de l'Homme. L'Auteur de la Religion essentielle, qui réduit toute la Morale à la bonne foi & à la pratique, peut-il douter qu'une Religion, affermie par de telles preuves, ne soit véritablement digne de l'Homme & digne de Dieu.

N'allés pas cependant vous imaginer que l'Auteur nie l'utilité & l'importance de la Révélation ; ce n'est pas cela ; il regarde JESUS-CHRIST, comme un excellent Guide , pour nous conduire au travers des précipices que l'on trouve à chaque pas dans la Route de la Vie humaine ; mais il croit que la Foi ne se commande pas , & que pour agir avec efficacité , il faut qu'elle soit éclairée dans son principe : Elle n'est , selon lui , qu'une *Notion* ou une vûe certaine : Or il faut s'arrêter où la Lumière nous manque ; nous ne saurions croire ce que nous ne pouvons comprendre. Mais il est tems de finir , & de vous assurer que je suis &c.

Genève le 20. Janvier 1740.



AUX EDITEURS,

Sur la Lettre d'une Mère à son Fils , imprimée dans le Journal de Décembre 1739. page 45. & suivantes.

JE viens de voir, MESSIEURS, dans votre dernier Journal, une Lettre qui m'étoit adressée, & que je n'ai pu lire sans verser des larmes : Elle m'a rapellé, & l'énormité,
de

de mes fautes, & le souvenir d'une Mère à qui je dois tout. Hélas ! je l'ai perdue cette tendre Mère, je l'ai perdue pour jamais ; elle ne vit plus que dans mon Cœur. La Personne du Monde, qui méritoit le plus d'être heureuse, est celle qui l'a été le moins. Sa Vie a été traversée par les plus tristes Evénemens, & je me reproche encore de lui avoir porté les atteintes les plus mortelles. Il semble que le Ciel ne l'a montrée aux Hommes, que pour leur laisser un grand exemple de ce que peuvent les lumières de la Raison, lors qu'elles sont aidées de celles de la Religion. Quelle dignité dans toutes ses Actions ! Quelle modestie dans sa prospérité ! Quelle fermeté & quelle résignation à la Providence, dans les disgraces les plus imprévues ! Elle ne connoissoit les Passions, que pour plaindre ceux qui en étoient les jouets. Elle se considéroit toujours comme étant sous les yeux de Dieu : De là, la pureté de ses Mœurs & l'innocence de sa conduite. L'espérance d'une heureuse Immortalité, lui faisoit franchir, sans répugnance, tous les mauvais pas qu'on trouve dans la Route de la Vie humaine. Elle.... Mais c'est trop m'arrêter sur les Vertus d'une Femme forte, qui s'est bornée à mériter des Eloges sans les rechercher. Son Ame est aujourd'hui dans le Ciel. Nos louanges, quelques justes qu'elles soient, ne sauroient parvenir jusques à elle.

Permettez moi, *Messieurs*, de venir à présent à ce qui me concerne. Quelques traits de mon *Histoire* vous apprendront les importantes Obligations que j'ai à une Mère si tendre & si vertueuse. Vous avez vû, par la Lettre de ma Mère, les malheurs de mes Parens, & par quel étrange accident je perdis mon Père, dès ma plus tendre Jeunesse. Mais ce que la modestie de ma Mère ne lui a pas permis de dire dans sa Lettre, c'est que mon malheureux Père fut la Victime de l'Amour insensé, que le Gouverneur du Lieu où nous étions, conçût pour elle. Les efforts qu'il fit pour lui plaire furent inutiles. Elle détestoit une Passion criminelle, & elle lui fit peut être trop sentir l'horreur que lui causoit la Déclaration qu'il en avoit fait. Après une infinité de tentatives, toujours vaines, l'Amour de cet Homme se tourna en fureur. Il prit la funeste résolution de réduire à la misère & au désespoir, la Vertueuse Personne dont il ne pouvoit se faire aimer. Il lui étoit facile de faire perdre celui qui m'avoit donné la Naissance. Mon Père ne pouvoit nier qu'il n'eut forcé les Grilles d'un Couvent, pour enlever ma Mère. Le Gouverneur, qui étoit en même tems son Rival & son Juge, avoit ses preuves en main, & il eut la cruauté de lui faire perdre la tête sur un Echafaut.

Après cette sanglante exécution, il mit auprès de

de ma Mère des Personnes affidées, pour prévenir, *disoit* il, les effets de son désespoir ; mais c'étoit bien plutôt dans le dessein de la séduire, s'il étoit possible. Il cessa de la voir pendant quelque tems, pour ne pas redoubler son affliction ; mais il la fit conduire à une Maison de Campagne, qui lui appartenoit ; & au bout de quelques Mois, il lui fit proposer de l'épouser. Ma Mère eut horreur d'une telle proposition, & répondit qu'elle n'épouserait jamais le Meurtrier de son Mari. La seule grace qu'elle lui demanda fut de me voir, & de sortir du Royaume avec moi. Son Affliction ; son Repos, sa Religion, tout l'engageoit à s'éloigner incessamment d'une Ville qui lui rapellbit toujours le triste sort d'un Epoux infortuné. Le Gouverneur vit bien par cette Réponse, que ma Mère étoit inflexible. Sa Passion s'éteignit peu à peu ; mais son estime & son respect pour elle augmentèrent. Il lui en donna des preuves bien manifestes, dans une Maladie mortelle, dont il fut ataqué. Il la fit appeler auprès de son Lit, & lui tint ce Discours : *J'ai mérité toute votre haine, Madame, & je sais que vous ne sauriez me voir sans frémir d'horreur. J'ai sacrifié votre Epoux à une Passion brutale. La Main encore teinte de son sang, j'ai eu l'audace de vous la présenter. J'ai envié mille fois les larmes que je faisois couler. Le sort de*
votre

votre Epoux, tout mort qu'il étoit, me paroisoit préférable au mien. Hélas ! s'il n'avoit fallu que ma Vie, pour expier mes Crimes, je vous l'aurois volontiers donnée : Mais une Vie aussi souillée que la mienne ne pouvoit soulager votre douleur. Ce que je puis à présent, c'est de vous laisser tous mes Biens, desquels je vous ai fait une Donation entière. Foible consolation pour une Infortune aussi grande que la vôtre. Hélas ! comment pourrois-je réparer mes injustices & ma cruauté ? En vain je me jetterois à vos pieds, pour vous prier de me pardonner ; ma Conscience est un Juge intérieur, plus implacable que vous. Mes remors . . . Il n'eut pas la force de poursuivre. La véhémence de son repentir lui étouffa la Voix ; & il poussa le dernier soupir, en regardant tristement ma Mère. Elle ne se servit des Richesses que le Gouverneur lui avoit laissées par son Testament, que pour me donner une excellente Education. Ses principaux soins furent de faire germer dans mon Cœur les semences de Vertu qu'elle avoit taché d'y répandre dès ma plus tendre Jeunesse. Mais,

Combien ne faut-il pas de Raison & de force,
 Quand on est né voluptueux,
 Pour faire avec ses sens un éternel divorce.

J'ai toujours détesté une Débauche grossière ;
 mais je me sentoie un secret penchant pour
 une

une Volupté délicate. Lors qu'on est jeune, on ne connoit pas encore le danger des Passions, & lors qu'on est plus âgé, elles ont déjà pris de profondes racines; & il est très difficile d'en triompher. A peine nôtre Esprit s'ouvre t'il aux connoissances, que nôtre Cœur s'ouvre aussi aux plaisirs, & s'y abandonne. Ce qui me fit tomber dans l'Abîme que ma Mère, comme un Guide fidèle, vouloit me faire éviter, fut le Commerce de quelques jeunes Gens de mon âge, avec lesquels je me liai étroitement à *Toulouze*; où ma Mère m'avoit envoieé faire mes Exercices. L'un d'eux étoit un Garçon bien fait, & de bonne mine, qui avoit entrée dans les meilleures Maisons, & qui joignoit beaucoup de politesse à un Esprit fin & enjoué. Je m'atachai particulièrement à lui, & nous devinmes inséparables. Il aimoit le *Jeu*, & ne haïssoit pas le *Beau-Sexe*. Je crús qu'il étoit du bel usage de me conformer à ses inclinations & de me plier à son goût.

Une chute toujours atire une autre chute.

Une Partie de plaisir succédoit à une autre Partie. Nous nous étions fait un Art dangereux de ne prendre de chaque Plaisir, que ce qu'il en faloit pour le goûter avec plus de satisfaction. La variété ne nous laissoit craindre, ni le dégoût, qui suit une longue jouissance, ni l'épuisement, qui nous met hors d'état

d'état de rechercher de nouveaux divertissemens. Par une espèce de raffinement, auquel nous donnions le titre de sagesse, nous étions retenus & moderés dans le sein même de la Volupté. Nous nous desions d'autant moins de ce penchant qu'il a quelque chose de flatteur & de délicat. Un de nos Amis, qui se moquoit de cette sorte de modestie, nous dit, qu'elle plairoit fort à une jeune Fille, qui avoit conservé toute sa pudeur, jusques dans ces Lieux, qu'on ne peut nommer sans rougir, & qui sont consacrés à *Vénus*. Une telle Conquête nous parut digne de nous, & nous résolûmes de tenter l'Avanture. Comme la vûe de deux Hommes pouvoit efrayer cette Personne, qu'on nous avoit dépeint très aimable, nous tirâmes au sort, qui de mon Ami ou de moi lui parleroit le premier, & se déclareroit son Adorateur. Le sort tomba sur moi, & je me promis d'avance de ne pas filer longtems le parfait Amour. Le défi même qu'on m'avoit fait de réussir, ne servoit qu'à piquer mon Amour propre, & à m'enflamer d'avantage. Mais que devins-je quand elle se présenta devant moi ! Imaginés vous un Visage façonné par les Graces, une taille fine & déliée, une physionomie noble & touchante, un port.... Mais il y a des Beautés qui sont au dessus de tous Portraits, & que le Pinceau même le plus délicat, ne pourroit que défigurer. Je sentis

naitre, dans le moment, la Passion la plus vive, mais la plus respectueuse. Je ne l'abordai même qu'en tremblant, & dans le dessein d'essuier les larmes qui couloient de ses yeux. La plus profonde tristesse étoit peinte sur son visage: Elle se jetta à mes pieds, & me supplia, les mains jointes, comme une Victime qu'on conduit à l'Autel, de ne rien dire, & de ne rien faire qui pût l'offenser, & blesser les bienfaisances. *Vous êtes Maître de ma Personne*, me dit-elle, *mais s'il vous reste encore quelque sentiment d'honneur, & quelque compassion, n'abusés pas de mon état. Aïez pitié d'une Infortunée, & arrachés moi de ce Lieu funeste.* L'Amour tire toutes les forces de nôtre foiblesse, mais un grand Cœur en triomphe, & préfère la douce satisfaction de secourir les Malheureux, à un plaisir passager, qu'on ne doit qu'à la violence. Je n'avois pas besoin de ses prières pour me tenir dans les bornes de la Modestie la plus sévère. *Sortons d'ici*, lui dis-je en la relevant tendrement, *sortons Mademoiselle, & venez chercher un Asile digne de vous. Votre pudeur n'a rien à craindre avec moi: Vous n'aurez jamais lieu de rougir de mes Paroles & de mes Actions.* Nous sortimes promptement de ce Lieu infame, par une Porte dérobée, & je conduisis cette aimable & vertueuse Fille, chés une Dame de ma connoissance, qui, à ma considération, voulut bien la recevoir.

Là

Là je la vois tous les jours, & je trouvois encore que je ne la vois pas assez. Elle ne se laissoit point de me donner les plus vifs témoignages de sa reconnoissance; & cette reconnoissance se tourna insensiblement en inclination. Ses yeux m'apprenoient qu'elle étoit tendre, autant que les miens lui apprenoient qu'elle étoit belle; mais je ne manquai jamais au respect que je lui devois, & qu'elle s'atiroit par ses manières & par sa conduite. Elle ne voit que moi, & je ne vois plus qu'elle & la Dame chez qui elle demeurroit, qui étoit une Personne de mérite, & déjà dans un âge où l'on connoit tout le danger des Passions. L'Esprit & la douceur de ma chère *Emilie*, c'est ainsi qu'elle se nommoit, étoit fort de son goût. Elle l'aimoit comme sa Fille, & avoit pour elle les mêmes attentions, que si elle l'avoit été en'effet. Je dû au Conseil de ces deux Dames, des Mœurs plus réglées, & un goût pour l'Etude, que je conserve encore aujourd'hui. Elles me firent si bien sentir les perils de ces Plaisirs bruians & tumultueux, qui m'avoient occupé, que je cessai de m'y livrer, & que je commençai même à les détester. Mais en fuyant les Plaisirs bruians, je ne me défendis pas de ceux qui étoient plus tranquilles, & qui ont quelque espèce d'utilité. J'allois quelquefois à la Comédie. J'y menois *Emilie*. Je ne pensois qu'à la distraire

& à lui faire oublier ses malheurs. J'avois sans cesse les yeux tournés sur elle. Le moindre de ses regards étoit pour moi la faveur la plus précieuse. On représentoit un jour la Tragédie de *Phèdre* & d'*Hipolite*. L'Auteur, qui faisoit le Rôle d'*Hipolite* récita ces beaux Vers :

Quelque Crime précède toujours les grands Crimes;
 Quiconque a pû franchir les bornes legitimes ;
 Peut violer enfin les Droits les plus sacrez;
 Ainsi que la Vertu, le Crime a ses degrez

Emilie me regarda fixement, & me demanda ce que je pensois des Maximes que nous venions d'entendre. Je sentis l'application qu'elle en vouloit faire, & qu'elle souhaitoit que j'en fisse. Ha ! lui dis-je, *vous savez que j'ai respecté votre innocence jusques dans le séjour du Crime. Je pourrois vous dire ce que dit Hipolite.*

Le Jour n'est pas plus pur, que le fond de mon Cœur.

Je vous aime, Emilie, & mon Amour ne peut se comparer qu'à mon Amour même ; mais je vous estime autant que je vous aime. C'est vous qui m'avez corrigé de mes Vices, & qui m'avez ramené à la Vertu. Je vous dois le bonheur de ma Vie. Si à votre tour, vous me devez quelque chose, je ne vous demande qu'une faveur, c'est de continuer à m'aimer, & de me laisser voir toute votre tendresse. Cette Conversation auroit duré d'avantage, si nous n'avions été interrompus par une Dame, qui embrassa tendrement

tendrement *Emilie*, & qui l'appelloit sa Fille. C'étoit éfectivement la Mère d'*Emilie*. Un coupable Ravisseur l'avoit enlevé d'entre ses bras, un jour qu'elles se promenoient ensemble à la Campagne. N'ayant pû vaincre sa résistance, & craignant la juste punition que les Loix infligent pour des Actions aussi lâches & aussi criminelles, il prit le funeste parti de livrer cette aimable Fille à ces viles Créatures, qui font un infame trafic de la Virginité & de la Beauté de ces malheureuses Victimes de l'incontinence. Sa Mère l'avoit faite chercher en vain dans tous les endroits où elle avoit crû la trouver; mais elle n'avoit jamais pensé que sa Fille, élevée avec tant de soins & de tendresse, eût été exposée à des horreurs pires que la mort. Cette Dame n'aprit qu'en frémissant les dangers dont je l'avois garantie, & elle m'en remercia de la manière la plus polie; mais elle fit quelques reproches à sa Fille d'avoir tardé à lui apprendre les périls qu'elle avoit couru & les importantes obligations dont elle disoit m'être redevable. *Emilie* lui dit, qu'elle n'avoit pas osé se présenter devant elle, sortant d'un Lieu, qui répandoit le deshonneur sur sa Famille; qu'elle avoit même crû être obligée de changer de nom, pour ne pas flétrir celui qu'elle portoit. Elle lui aprit enfin qu'elle subsistoit honêtement par les secours qu'une Dame genereuse lui donnoit. Cette tendre Mère

re ne put apprendre, sans verser des larmes, les extrémités auxquelles sa Fille s'étoit vû réduite. Elle monta en Carosse avec nous, & nous nous rendimes chez M^{me}. de S... qui fut au comble de la joie, quand elle sût que sa chère *Emilie* appartenoit à des Parens distingués, & qu'elle alloit rentrer dans le sein de sa Famille; mais elle ne pût se séparer d'elle sans être attendrie, & sans lui faire promettre de la venir voir souvent, & de ne l'oublier jamais. Pour moi j'étois saisi tour à tour d'espérance & de crainte. Je ne savois si je devois me réjouir ou m'affliger d'un Evénement si imprévu. J'étois persuadé d'un côté qu'*Emilie* m'aimoit; mais de l'autre, j'étois incertain si ses Parens approuveroient son choix, & voudroient se borner à mon Alliance.

Je résolus de consulter ma Mère sur tout ce qui venoit de se passer. Je savois qu'elle n'étoit pas contente de ma conduite, & qu'on lui avoit donné contre *Emilie* les impressions les plus fausses & les plus sinistres. On la lui avoit dépeinte comme une Fille sans Naissance & sans pudeur. C'est ainsi qu'elle en parle dans la Lettre que vous avez fait imprimer dans vôtre Journal, & qu'elle m'écrivit dans le tems que j'étois en route, pour lui rendre cõpte de mes sentimens. Il est certain que mes Ennemis ne s'étoient pas fait un scrupule de me noircir dans son Esprit, & d'exagerer mes fautes. Je trouvois cette chère Mère ma-

lade

ade & prévenue au dernier point contre moi. Elle ne voulut point voir *Du Ménil*, qui est cet Ami, dont je vous ai fait le Portrait, & qui avoit eu la bonté de m'accompagner. Pour moi elle me reçût avec beaucoup de froideur, & me demanda tristement, si je lui apportoï la vie ou la mort? Je n'eus pas la force de lui répondre. Je me jettai à son cou. Je la tenois serrée entre mes bras. Je ne pouvois me séparer d'elle. Mes larmes lui exprimèrent mes regrets & mes sentimens, beaucoup mieux que je n'aurois pû faire. Je dissipai ses doutes, & je justifiai principalement ma chère *Emilie*.

Que ne peut un Fils sur le Cœur d'une Mère? Elle me rendit son estime & sa tendresse; elle consentit même à tout ce que je voulus, & sembloit prévenir mes souhaits. Mais voici le moment fatal. Je la voïois dépérir tous les jours. Une langueur mortelle la minoit en dedans. Enfin lors qu'elle aperçût qu'elle n'avoit plus que quelques momens à vivre, elle me fit appeler. *Je vais mourir, me dit-elle, mais je meurs avec la consolation de vous voir & de vous laisser vertueux. Souvenés vous, Mon Fils, que la Vie est courte, & que l'Eternité est longue. Vous avez connu les dangers des Plaisirs, & dans quel Abime les Passions peuvent nous plonger. Prenés garde de ne pas retomber dans le précipice d'où la Main de Dieu*

vous a retiré. Vous allez être abandonné à vous-même ; mais il vous soutiendra si vous l'aimez. Vous ne pouvez être heureux, même sur la Terre, qu'en observant ce qu'il vous commande, & en manifestant, par la pureté de vos Mœurs, la pureté de la Religion que vous professés. Tous les Jours passés en des occupations ou en des amusemens frivoles, sont des Jours vuides & perdus, qui ne sont point écrits dans le Livre de Vie, ou qui ne sont comptés qu'à nôtre condamnation. Il n'y a que ceux qui sont remplis par de bonnes Actions, que la Justice Divine daigne mettre dans la Balance. Après ces mots Mais je ne saurois finir ce triste récit. Pardonnés à ma douleur ; elle est légitime. J'ai perdu la Mère la plus respectable & la plus digne d'être aimée. Elle a quité la Vie sans regret, & son dernier soupir a été un soupir de tendresse pour moi. Du Menil ne pouvoit m'éloigner de son Corps, que je tenois embrassé. J'aurois voulu lui communiquer ma propre vie, ou mourir avec elle, & je ne sai ce que j'aurois fait, sans cet Ami tendre & fidèle : Il ne m'abandonnoit point, & ses Conseils judicieux remirent insensiblement un peu de calme dans mon Esprit. Il m'avoüa, que le spectacle qu'il venoit de voir, & le Discours de ma Mère, avoient produit plus d'effet sur lui, que toutes les Leçons qu'il avoit entendües, & qu'il sentoit enfin que la Vertu seule pouvoit nous procurer une véritable satisfaction.

Je

Je reçus, dans ce tems là une Lettre d'Emilie, qui contribua extrêmement à me consoler. Elle me marquoit que ses Parens approuvoient ma recherche, & qu'ils avoient même refusé, à mon occasion M. le Comte de C.... qui vouloit la demander en Mariage. Elle ajoutoit, que je connoissois la sincérité de ses sentimens, & qu'elle n'auroit jamais d'autre Epoux que moi; mais qu'après ce qui lui étoit arrivé, elle ne savoit, si ce ne seroit point manquer de délicatesse, que de penser encore à elle & de souhaiter cette Alliance. Elle me prioit d'y réfléchir très sérieusement, mon honneur ne lui étant pas moins cher que le sien propre. Je partis en Poste, pour lever tous ses scrupules. J'eus le bonheur d'y réussir, & de m'unir à elle par des Liens, qui font la félicité de ma Vie.

Je suis &c.





AUX EDITEURS. SUR LES DUELS.

MESSIEURS.

COMME je suis la Victime d'un faux *Poina d'honneur*, & que ma propre expérience m'a rendu Sage, je souhaite, de tout mon Cœur, que ceux qui liront cette Lettre profitent des Réflexions que je vais faire sur la fureur des Duels,

J'étois fort lié avec un Jeune Homme, très bien fait & de bonne Famille, dont le Père étoit mon Tuteur, & avoit dirigé mon Éducation. Je me faisois un plaisir & un devoir de lui en marquer ma reconnoissance, en regardant son Fils comme mon propre Frère; mais cette union fut bientôt altérée par une passion, qui divise souvent les meilleurs Amis. Nous fréquentions tous les deux une Maison où nous trouvions Compagnie & de quoi nous amuser. Celle qui l'ocupoit étoit une Veuve, qui n'avoit qu'une Fille unique: Elle étoit belle, mais elle n'avoit aucune des ces graces qui touchent le Cœur: Elle cherchoit à plaire, mais ses manières déplaisoient par
leur

leur affectation. Sa Coquetterie étoit trop découverte , pour qu'un Homme, qui avoit quelque délicatesse & quelque sentiment pût s'attacher sérieusement à elle. Je refusai de répondre aux avances quelle me fit , & par dépit elle se tourna du côté de *Montbas* , qui est l'Ami dont je vous ai parlé. Comme il n'avoit guère en vûe que le plaisir des sens , & qu'il crut pouvoir aisément se satisfaire ; il feignit une Passion qu'il n'avoit peut être pas. Je lui quitai le Champ de Bataille , & je ne les vis presque plus , ni l'un ni l'autre.

Un Jour , que je me promenois seul dans une Allée fort étroite , je les aperçus venir. Je voulus les éviter , crainte que ma présence ne leur fit quelque peine. Comme je passois à côté de la Demoiselle fort rapidement , je donnai contre sa Baleine. Elle prit cela pour un outrage , & exigea de *Montbas* , qu'il m'en demanda raison. Il le fit. Je l'assurai que je n'avois point eu dessein de lui faire insulte , & que c'étoit un pur effet du hazard. Il ne voulut pas me croire sur ma parole , & me menaça de me couper le Visage , si je refusois de me battre. Je fus alors obligé de tirer l'Epée , & j'eus le malheur de le tuer. Rien ne peut égaler mon désespoir. Je crois que je me serois passé mon Epée au travers du Corps , si la Religion ne m'avoit retenu. Je n'avois point d'autre parti à prendre que celui de me sau-

ver :

ver : Je le fis. Tous mes Biens furent confisqués, & je fus condamné à perdre la Tête.

Voilà, *Messieurs*, les malheurs que m'a causé un Düel forcé. Ne dois-je pas avoir en horreur un usage si détestable ? Il est surprenant qu'au milieu du Christianisme, les Loix du Militaire soient différentes de celles de l'Évangile, comme s'il y avoit deux sortes de Religion, l'une pour le Soldat, & l'autre pour le simple Bourgeois. Dieu ne nous impose-t'il pas à tous également l'obligation de pardonner, comme nous voulons qu'il nous pardonne ? Un Homme implacable, qui fait cette Prière, ne prononce-t'il pas lui même sa propre condamnation ? Un Fourbe, à qui l'on reproche sa mauvaise Foi & ses Injustices, croit-il pouvoir les justifier, en tuant celui qui a osé lui dire la Vérité ? N'ajoute-t'il pas par là le Meurtre à l'Imposture & à l'Iniquité ? Certainement il ne fait que se rendre plus coupable. La honte est dans le Vice, & non dans le reproche que l'on en fait.

Que penser encore de cette Coutume barbare, qui autorisoit anciennement les Femmes à choisir un Chevalier, pour défendre leur honneur, lors qu'il étoit ataqué, comme si cet honneur pouvoit dépendre de l'adresse ou de la force du Champion qu'elles choisissent.

N'a-t'on

N'a-t'on pas vû souvent cet usage blamable,
Perdre l'Homme innocent, & sauver le Coupable ?

Combien de fois n'est il pas arrivé que l'Offensé a reçu de nouvelles injures, au lieu de la réparation qu'il exigeoit ? Rien peut être n'a plus fait de mal aux Hommes, que cette horrible Maxime : *Meurs ou tûe.*

Quand on touche à l'honneur d'un Homme de courage,
Ce n'est que dans le Sang qu'on lave un tel outrage.

On veut laver dans le Sang de son Ennemi, l'injure qu'on a reçu, & l'on paie souvent de sa Vie une fausse délicatesse. Que de Personnes qui sont mortes la rage dans le Cœur, sans pouvoir satisfaire leur Vengeance ? Combien d'autres que des blessures dangereuses ont mis hors d'état de travailler pour élever leurs Familles, & pour subvenir à leurs propres besoins. Il est certain que les Duels sont directement contraires à l'Autorité des Magistrats, & que dans un Etat bien policé il n'est jamais permis aux Particuliers de s'ériger en Juges dans leurs propres Causes. Aussi les Duels ont-ils été sévèrement défendus dans tous les Pais du Monde. L'on n'en voit presque aucunes traces parmi les Grecs & les Romains, qui étoient des Peuples très éclairés. Je n'ai trouvé dans l'Histoire ancienne qu'un seul Exemple d'Apel en Combat singulier : Le voici

Après

Après la Victoire, que remporta *Octave César* sur *Marc Antoine*, dans la fameuse Bataille d'*Actium*, celui-ci s'étant retiré en *Egypte* avec la belle *Cléopâtre*, & se voyant réduit au desespoir, envoya défier *César* à un Combat singulier. *César* fit réponse, que si *Antoine* étoit las de vivre, il avoit d'autres moyens pour mourir.

Le Combat des *Horades* contre les *Curiaces* ne sauroit être considéré comme un Duel de Particuliers à Particuliers. Ils étoient des Hommes publics, & comme les Représentans des deux Nations, qui leur avoient confié leur Gloire & leurs Intérêts. On en peut dire à peu près de même du Combat de *David* contre *Goliath*. Un bon Citoyen ne doit exposer sa Vie, que pour la défense de son Prince ou de la Patrie. Aussi le Maréchal de *Turenne* ayant été appelé en Duel, par l'*Électeur Palatin*, dont il ravageoit les Etats, lui fit réponse que son Sang appartenoit à son Prince; qu'il ne devoit le répandre que pour son Service, & que s'il vouloit absolument se battre, il n'avoit qu'à s'approcher de l'Armée des *François*, à la tête de laquelle il ne manqueroit pas de se trouver. Ce Grand Homme ne craignoit point, par ce refus, d'être taxé de Poltronerie. Il avoit signalé sa Valeur en tant d'occasions, qu'il ne crût pas être obligé de quitter le Rôle de Général, pour prendre

prendre celui de simple Soldat. Il n'y a point de bravoure à s'exposer sans nécessité. Le vrai Courage n'a rien de fanfaron. Il n'y a guère que les Lâches, qui puissent craindre d'être taxés de Poltronerie. Notre honneur doit-il dépendre du caprice ou de la témérité d'un Insensé ou d'un Furieux ?

Mais dira-t-on, n'est il donc jamais permis de tirer l'Epée ? Oui, lors qu'il s'agit de défendre sa propre vie qui est ataquée par un injuste Agresseur. Nous rentrons alors, dans tous les droits de la Nature : La Justice elle même nous met l'Epée à la main. Mais que l'on fasse d'une injure très légère, souvent d'une bagatelle, une Afaire capitale ; que notre passion, qui grossit toujours les objets, soit la seule règle du juste & de l'injuste, c'est une prétention contraire à l'Equité, à toutes les Loix Divines & humaines. Laissons au Magistrat le soin de proportionner la peine à l'offense, & de réprimer les Méchans, par la terreur des suplices. Ils sont établis pour maintenir l'ordre dans la Société & le serment des Officiers leur défend positivement de troubler cet ordre : Ils jurent *d'empêcher autant qu'ils le peuvent les querelles & les Bateries, de respecter la Religion, & de la faire respecter.* En se livrant à la fureur des Düels, n'agissent-ils pas directement contre ce serment ?

L'origine des Düels vient des *Goths*. Les *Maures* ont porté cette Coutume en *Espagne*,
de.

de-même que le goût pour la Chevalerie errante, avec laquelle elle a beaucoup de rapport. Il est surprenant qu'elle se soit perpétuée jusques à nous, & qu'elle subjuge nôtre Jugement, jusques à nous faire oublier ce que nous devons à la Société, au bon Ordre & à nos propres Interêts. Une telle Manie nous expose en éfet aux plus grands dangers. Si l'on a le bonheur de tuer son Adversaire, on risque fort d'être tué à son tour par ses Amis, ou par ses Parens, qui prennent en main sa Vengeance. Ces sortes de Querelles n'ont ordinairement point de fin. Si l'on échape au Glaive de la Justice Humaine, l'on tombe souvent sous l'Epée des Hommes; mais l'on doit sur tout redouter la Justice Divine. Elle ne prend point pour Règle de ses Arrêts, nos Modes & nos Usages pernicieux; La Souveraine Equité les dicte: Tous les Hommes y sont soumis.

Je suis &c.





PARTICULARITEZ

Curieuses & récentes sur l'Indostan & le Mogolistan.

MESSIEURS.

LES Gazettes nous parlent continuellement des Conquêtes, que le Grand *Thamas Kouli Chan* fait dans l'*Indostan* ou *Mogolistan*. C'est ce qui m'a fait naître la pensée de donner une petite Description de ces Pais là & une idée de l'Etat des Affaires qui les concernent, principalement depuis la mort du fameux *Aurengzeeb*. On n'en trouve presque rien dans les Auteurs les plus modernes, ainsi je crois faire plaisir au Public en lui communiquant tout ce que j'en ai pû trouver. Pour donner une Histoire & une Description exacte de ces vastes Etats, il faudroit de grands Volumes. Je me bornerai donc à une étendue conforme, à celle que doivent avoir les Pièces, qui veulent trouver place dans vôtre Journal; ainsi je passerai fort légèrement sur l'Histoire antérieure, que l'on trouve dans les Livres dont je ferai mention ci après. Par

E la

la même raison je ne m'étendrai pas même sur celles de *Siagh Dyhan* & d'*Aurengzeeb*. Je me contenterai d'alléguer ce qui pourra servir à donner quelque Idée de ces derniers tems, depuis la Mort d'*Aurengzeeb*, jusqu'au Règne de l'Empereur qui vient d'être détrôné par *Kouli Chan*, & je passerai légèrement sur ce qui s'est passé depuis *Tamerlan* jusqu'à *Siagh Alem*.

L'*Indostan* n'avoit anciennement qu'environ le tiers de l'étendue qu'il a aujourd'hui. Depuis plusieurs Siècles, les Empereurs *Mogols* ont conquis peu à peu les Roïaumes de *Bengate*, *Golconda*, *Visapour*, *Guzerate* &c. lesquels sont tous compris présentement sous ce Nom, puisque par là on entend simplement l'Empire du *Grand Mogol*; quoi que dans son sens véritable *Indostan* veuille dire *Pais des Indes*; de sorte qu'à présent la plus grande longueur de cet Empire, *Est & Ouest*, depuis *Chatigam* & *Bengale*, à *Diul*, sur les Frontières de *Perse*, est depuis le 66. jusqu'au 92. degré; & sa plus grande largeur, depuis le *Cap Comorin*, jusqu'au bout du Roïaume de *Cachemire*, du 7. au 31. à 32. degré de latitude Septentrionale. Ainsi sa longueur & sa largeur sont à peu près égales & contiennent environ 500. Lieues, en comptant 20. Lieues par degré. L'Empereur profite ordinairement en Été du Climat temperé de *Cachemire*,

Vire, & il jouit en Hiver du Temps doux, qu'il fait dans les parties Méridionales de ses États, qui confinent, à l'Est, à une partie du *Thibet*, *Asem*, *Ava*, *Pegu* &c. au Sud, à la Mer ou *Océan Indien*, à l'Ouest, à la *Perse*, & au Nord, à la *Tartarie des Usbeks* & au *Grand Thibet*.

Tout le País contient 23. Roïaumes, plus de 150 Provinces & plus de 2000. Gouvernemens. Le País est fort riche & abondant en toutes choses, particulièrement en Or, en Diamants & autres Marchandises précieuses. Le Revenu fixe de l'Empereur monte annuellement à 387. Millions & 194000. *Roupies*, à 30. s. pièce. On compte, que le Casuel, savoir les Doüanes, Mines des Diamants, Ports de Mer, Tributs des *Rajas*, Successions de tous ses sujets Mahométans, qui sont à sa solde, surpassent encore le revenu fixe. Le País est fort peuplé, aussi l'Empereur entretient en tems de Paix toujours 250000. Hommes de Cavalerie & le double d'Infanterie.

Avant le Règne du Grand *Tamerlan*, ou de *Mier Timour*, comme le nomment les Historiens Jndiens, tous ces País étoient gouvernés par des Rois & Princes particuliers, Ceux de *Bengale*, *Golconde* &c. portoient le Titre de Rois : D'autres celui de *Patan*, dont quelques petits Rois des Montagnes, Tributaires du *Grand Mogol*, se servent encore ; & d'au-

'tres enfin celui de *Raja* ou *Radja*, ce qui veut dire *Prince*, & il y a encore actuellement plusieurs de ces derniers. Lors que *Tamerlan* entra dans ces Etats, après avoir conquis *Samarcande* & le *Gabulistan*, il n'y eut que *Radja Rana*, qui osa lui résister; mais malgré son courage & son Armée, qui surpassoit de beaucoup en nombre celle de *Tamerlan*, il fut vaincu & contraint de se soumettre, en payant Tribut. Les autres *Radjas* suivirent son Exemple, & moyennant le Tribut & l'Assistance en tems de Guerre, ils restèrent libres & Souverains dans leur País. Les Enfans succèdent à leurs Pères. Ils gouvernent leurs Sujets suivant leurs anciennes Loix & Coutumes, & ne permettent pas même, que le *Grand Mogol* exerce aucune Autorité chez eux. Ils sont extrêmement jaloux de leurs droits & fort ambitieux. Le *Radja Rana* se donne entr'autres le Titre fastueux de Fils de l'*Echapé du Déluge*, pour marquer l'ancienneté de sa Race: Il a toujours 50000. Cavaliers & 200000. Hommes d'Infanterie sur Pied; & les autres 84. *Radjas* à proportion: Dans les autres Provinces du *Mogolistan* même il y a des Gouvernemens qui dépendent immédiatement de l'Empereur, & qui ne sont pas gouvernés par des *Radjas*: Les Troupes réunies de toutes ces Provinces composent des Armées formidables par leur nombre.

Voilà

Voilà qui peut donner une idée des Etats dont il s'agit ; passons à l'Histoire des Princes, qui les ont gouvernés. Je ne dirai rien de *Tamerlan*, qui tiroit son Origine de Race Mogole, d'où est venu à ses Décendans, le Nom de *Mogol*, & au Pais celui de *Mogolistan*, ou Pais du *Mogol*. Plusieurs Auteurs ont donné son Histoire fort au long ; Je dirai seulement, qu'il mourut dans la Ville de *Cabul*, en 1405. âgé de 66. ans, après avoir régné dans l'*Indostan* 6. Ans, 9. Mois & 22. Jours. Il eut quatre Fils, *Dyhan Ghier*, *Sieich Hamar*, *Miroun Sjah*, & *Mirzah Sjarok* ou *Seyed Sjarok*. L'ainé mourut avant le Père, & laissa deux Fils, Sultan *Mohammed*, & *Pier Mohammed*. *Sieich Hamar*, que le Père avoit nommé Gouverneur de *Perse*, fut tué, aussi du vivant de son Père. *Miroun Sjah* succéda à son Pere dans l'*Indostan*, & *Seyed Sjarok*, suivant quelques uns, eut pour son Partage certains Pais de la *Tartarie*.

Miroun Sjah, ou *Miracha*, régna quatre Ans. Il ne fut célèbre que par son Ingratitude envers le Roi de *Cascar*, qui l'ayant fait prisonnier, le relacha genereusement, à condition seulement, qu'il ne seroit plus obligé de paier Tribut. Peu de tems après, *Miracha* aiant fait Prisonnier le Roi de *Cascar* à son tour, lui fit créver les yeux, & le garda en Prison. Ce Prince, quoi que privé de la

vüe, ne laissa pas de percer cet Empereur ingrat d'une Flèche, & de se vanger ainsi par sa Mort; mais au même instant il fut mis en Pièces par la Garde de l'Empereur. Ainsi mourut *Miroun Sjah* en 1408. après avoir régné trois ans.

* *Mirzah Seyed* ou *Seyed Sjarok*, son Frère Cadet, lui succéda. Il réunit les Provinces de la *Tartarie* à cet Empire; & quoi qu'il régna 39. ans, il fit des Actions si peu mémorables, pendant tout ce tems, qu'on ne trouve pas même son Nom dans les Chroniques des *Mongols*, & qu'il n'est que dans les Sceaux de l'Empire.

Pier Mahommed son Neveu, Fils de *Djchan Ghier*, Fils aîné de *Tamerlan*, lui succéda en 1447. Il mourut en 1452. après un Règne de 5. Ans, & ne fit aucune Action mémorable.

Son Fils *Siab Abou il Seyed*, ou *Aboufaid*, que d'autres font Fils de *Miroun Sjah*, lui succéda. Et comme il se livra à toutes ses Passions, il fut obligé de quitter le Trône & de se faire *Eakir*. Il fut cependant rapellé à la Couronne. Il soutint plusieurs Guerres & fit diverses Conquêtes. Il fut le premier qui confessa la Religion Mahometane. Il fit circonçire ses onze Princes, partagea son Empire en diférens Gouvernemens, qu'il confia à ses Fils. Il fut pris Prisonnier par *Usun Cassan*, Roi de *Perse*, qui le fit décapiter; parce qu'il

ne

ne vouloit pas s'humilier devant lui, Cette mort arriva en 1469. Son Regne fut de 17. ans. Toutes les Conquêtes que Tamerlan avoit faites en *Perse* furent alors perduës pour jamais.

Sieich Omar, ou *Sieich Mirza*, ou *Hamet Sjeich*, Fils du précédent, fut le 6. Grand Mogol. Il ne s'amusoit qu'à des Bagatelles & aux divertissemens, qui lui causèrent une mort prématurée. Comme il regardoit trop atentivement un Spectacle, il se laissa tomber du haut d'un Balcon & se cassa la Tête. Son Règne fut de 26 ans; & finit en 1495.

Siab Bahour son Fils lui succéda. Il perdit d'abord le peu de Pais, qui étoient restés à ses Prédécesseurs en *Tartarie*; lesquels composèrent depuis la Principauté des *Usbeks*. Cette perte fut cependant profitable aux *Grands Mogols*, puis qu'ils songèrent dès lors à s'étendre vers l'*Est* & le *Sud*, & conquirent peu à peu tous les Etats, qui composent à présent ce vaste Empire. La fortune de cet Empereur fut fort variée. Etant chassé de la *Tartarie*, il se vit abandonné de tout le Monde, excepté de *Ranguildas*, ancien Gouverneur, placé encore par *Aboussayd*. Ce sage Vieillard l'assista de ses judicieux Conseils, & avec son secours, il dompta peu à peu les Rebelles, & conquit plusieurs Etats. Cet Empereur, par l'Avis de *Ranguildas*, établit des Loix très sages dans l'étendue de son Empire. Pendant qu'il suivit
les

les Conseils de *Ranguildas*, tout lui succéda ; mais se voyant dans la Prosperité, il aima mieux écouter ses flatteurs. *Ranguildas* fut exilé. On vit alors clairement que l'on étoit redevable à *Ranguildas* de tout ce qui s'étoit fait d'avantageux dans le Gouvernement. Tout retomba dans le désordre, pendant son Exil & l'Empereur se vit contraint de le rapeller. Ce sage Gouverneur rétablit le bon ordre & la tranquillité. Enfin *Siab Babour* mourut en 1532. & laissa deux Fils ; *Homajom*, qui fut son Successeur, & *Mirzah Kamoran*.

Homajom étant à peine sur le Trône, en fut chassé par *Syrjab*, qu'il avoit élevé aux plus grandes Charges de l'Empire. *Homajom* se retira auprès de *Schach Thamas*, Roi de Perse. *Syrjab* fut tué en 1550. par un Canon, qui se créva, & *Homajom* remonta sur le Trône par le secours du Roi de Perse ; mais il le paia d'ingratitude, & on a remarqué, qu'il n'y a eu aucun *Grand Mogol* excepté de cette Tache. *Homajom* fit malheureusement une chute, à l'endroit, où il faisoit bâtir son Sépulcre, & se tua.

Dielaloddien Ekbar, son Fils, fut son Successeur. Ce Prince se rendit digne du Nom d'*Ekbar*, ou Grand qui lui fut donné, à cause de son rare Mérite, de ses Vertus Roiales, & de ses vastes Conquêtes. Il soumit plusieurs des *Patans* ou petits Rois des *Montagnes* : Il conquit le

quit le Roiaume de *Chitor*, celui de *Guzerate*, dont il prit le Prince & unique Héritier, le Roi étant mort peu auparavant. Le Prince de *Guzerate*, se tua lui même après 18. ans de Prison. *Dielaloddien* conquit encore la plus grande partie des Roiaumes & Provinces de *Delly*, *Bengale*, *Cambaia*, *Narsinga*, *Condabar* &c. Il mourut en 1605. âgé de 63. Ans, & en aiant règné 53. Malgré les Guerres, qui lui avoient ocasionné de grandes dépenses, il laissa dans ses Cofres 417. Millions 871663. Florins Valeur d'*Hollande*.

Siab Selim, son Fils fut son Successeur. Ce Prince rendit d'abord Tributaires les Rois de *Golconda* & *Kishapour*, & conquit le Roiaume de *Labor*. Il aimoit avec beaucoup de tendresse l'Impératrice son Epouse, & lui permit de régner un seul jour. Cette Princesse l'employa à éterniser son Nom, en faisant battre de la Monoie ou des Medailles de douze différentes fortes; chacune avec l'empreinte d'un signe du Zodiaque d'un côté, & son Nom de l'autre. Ces Médailles sont fort rares & très estimées des Savans Antiquaires. Le Prince *Choram* se souleva contre son Père sur la fin de ses jours & il lui succéda après sa mort arrivée en 1626. *Choram* étant Empereur prit le Nom de :

Siab Dyhan ou *Schagehan*. Il régna depuis 1626. jusques en 1656. qu'il fut détroné par
Aureng-

Aurengzeeb son Fils : Il mourut en 1665. Je ne dirai pas autre chose de ce Prince , parce que son Histoire & celle d'*Aurengzeeb* ont été écrites par plusieurs Auteurs.

Aurengzeeb parvint à la Couronne, par son Hypocrisie & par sa Politique en 1657. Il tint son Père Prisonnier jusqu'à sa Mort, arrivée, comme on l'a dit, en 1665. *Aurengzeeb* avoit pour Grand Général, *Emir Jemla*, qu'il craignoit beaucoup à cause de ses grandes Qualités, de sa Puissance & de ses Richesses. L'Empereur suivant la coutume de cet Empire hérita les Biens de ce Général à sa mort : Ils se montoient à 390. Millions valeur d'*Hollande*. *Aurengzeeb* ne pût cacher la joie que cette Mort lui causa : Il dit à *Mahomed*, Fils du défunt : *Vous avez perdu un Père, & moi le plus grand & le plus dangereux de mes Amis.* Un autre Grand de l'Empire, nommé *Seva gi* ou *Seigneur Seva*, lui causa beaucoup d'embarras. Il se revoltat contre l'Empereur & commit beaucoup de désordre dans le Roiaume de *Guzerate*. Pour apaiser ces troubles, *Aurengzeeb* lui promit enfin son Pardon & la troisième place parmi les Grands & Seigneurs de l'État. *Seva-gi* se soumit ; mais il éprouva, qu'il ne faut pas se fier à un Maître, qu'on a irrité : Il fut d'abord arrêté. Sa Politique l'engagea à ne marquer aucun mécontentement

tement de sa détention. Il careffa tous les Grands de la Cour, & fit enforte, qu'on lui laissa plus de liberté. En même tems il donna secrètement Avis de sa Prison à son Fils, avec Ordre de s'enfuir avec son Armée en attendant, qu'il pût se sauver lui même : Ce qui ne tarda pas d'arriver. Aiant endormi tout le Monde par ses manières gracieuses, il se fit porter hors de la Ville dans un Panier, qu'on fit passer pour être rempli de fruit. Après avoir recouvré sa Liberté, il fit plus de mal qu'auparavant. *Aurengzeeb* tâcha de le rattraper par des promesses, mais il n'eut garde de donner une seconde fois dans le Piéau; de manière, que ces Troubles durèrent jusqu'en 1692. auquel tems le Fils Cadet de *Seva-gi* se rendit. Le Pere étoit déjà mort en 1680. & *Sambou-gi* son Fils aîné avoit été pris & tué en 1689. Au reste *Aurengzeeb* fit la Conquête d'*Aracan*; il acheva celle de *Golconda*, *Visiapour*, *Decan* & *Carnatica*. Sur la fin de sa Vie la Vengeance Divine le poursuivit, & le punit, par où il avoit péché. Ses Fils se soulevèrent & se soustraisirent à son obéissance. Les troubles qu'ils occasionèrent durèrent jusqu'à sa mort, arrivée en 1707. dans la 92. Année de son âge, suivant quelques Auteurs, & dans la 100. suivant d'autres. Il eut cinq Fils; 1. *Mohammed* ou *Moazem*; 2. *Siab Alem Badour*, où

Moka-

Mohamed Moazem Badour, 3. *Sultan Ekbar*, 4. *Asem*, où *Afam Darab*, 5. *Cambax*. Il fit un Testament, que l'on ne rapportera pas, crainte de trop s'étendre. Il n'y désigna aucun Successeur; mais il légua à son Cadet *Cambax*, les Roiaumes de *Visapour* & de *Bengale*; & fit quelques Règlements de peu de conséquence. Après la mort *Azem Darab*, s'empara du Trône & prit le Nom d'*Azem Sjab*; mais comme il se conduisoit envers les Grands avec beaucoup de hauteur; & que par contre *Sjab Alem* sût gagner tous les Cœurs par ses Manières gracieuses, ce dernier se forma un Parti considérable. Il fit la Guerre à son Frère avec 152000. Hommes de Cavalerie & 178000. d'Infanterie. *Azem Darab* fut vaincu & se tua lui même. Par cette Victoire *Sjab Alem* resta entièrement Maître de l'Empire. Son Frère Cadet se contenta de ce que son Père lui avoit légué, qui lui fut confirmé par *Sjab Alem*. *Sultan Ekbar* s'étant révolté contre son Père, mourut en *Perse*, où il s'étoit retiré. On sera, aparamment curieux de savoir, ce que *Moasem l'Ainé des Frères* est devenu. Voici ce que j'en pense. Comme il n'y a que *Valentin*, qui donne cinq fils à *Aurengzeb*, que les autres Auteurs ne parlent que de quatre, que le Nom du prétendu premier & du second fils sont les mêmes, & que *Valentin* lui même allègue une Relation, qu'on lui a envoiée des Indes

Indes, dans laquelle *Siab Alem* est nommé fils aîné d'*Aurengzeeb*, je crois fermement, qu'il n'y a jamais eu de *Mohamed Moazem*, autre que *Siab Alem*, qui n'a pris ce dernier nom, qu'à son avènement à la Couronne.

Siab Alem Badoir, ou *Mohamed Moazem* commença donc son Règne le 20. Février 1707. Il étoit âgé de 63. ans: Ce qui me confirme dans le sentiment, qu'il étoit l'aîné des fils d'*Aurengzeeb*. Son Règne fut assez tranquille, excepté que ses Fils lui causèrent quelques inquiétudes, particulièrement le second. Ce Prince mourut le 28. Février 1712. après avoir régné 5. Ans, moins 8. jours. On dit, que *Jensfati Chan*, l'un de ses Généraux, le tua. L'Empereur l'avoit surpris avec une de ses Femmes, & ce Général craignant le Châtiment, fit périr son Maître. *Siab Alem Badoir* laissa quatre Fils. 1. *Mosoddien*, ou *Diehaan Daar Siab*, qui étoit âgé de 50. ans & 8. Mois, & avoit alors trois Fils, dont *Asoddien*, l'Aîné étoit âgé de 30. ans, & les deux autres encore jeunes. Le 2me. se nommoit *Mahmud Azem*, ou *Asem Ussan Badoir*: Il étoit âgé de 47. ans & 4. Mois; & avoit aussi trois Fils, nommés *Mahmud Cariem* de 30. *Faroksjer* de 25. & *Harmambase* de 8. ans. Le troisième Fils de *Siab Alem* étoit *Refiel Siab*, âgé de 40. ans. Il avoit deux Fils, l'un de 10. & l'autre, de 7. ans.

Le

Le quatrième étoit *Diehan Siab*, âgé de 37. ans, 6. Mois: Ce Prince avoit deux Fils, tout jeunes. Chacun de ces quatre Fils prétendoit à l'Empire; mais *Mahmoud-Azem* les surpassoit tous en forces & en Richesses. *Emit* ou *Ammerau*, *Souilficaar Chaan*, assistoit cependant *Mosoddien* de tout son pouvoir: Il lui donna 900000. *Roupies* en Argent & tous ses Joiaux; & fit unir enfin les deux Princes Cadets, avec leur Aîné; à condition que *Refiel Siab*, seroit Roi de *Bengate*, *Diehan Siab* Roi de *Choromandel* & *Decan*. Ces Princes réunis firent la Guerre à *Mahmoud Azem* & le vainquirent dans une Bataille, où il fut tué, & son Fils Cadet *Hamambax* fait prisonnier. Après la Mort de *Mahmoud Azem*, *Mosoddien* fut nommé Empereur. Pour maintenir la Paix, il offrit à ses Frères, de partager l'Empire entre eux, en trois parties égales. *Diehan Sjab* étoit si injuste, qu'il prétendoit la moitié de l'Empire & du Trésor: Ce qui lui fut refusé. *Mosoddien* & *Refiel Sjab* se joignirent encore, & attaquèrent *Diehan Sjab*; mais *Refiel Sjab* aiant fait un Traité secret avec *Diehan Sjab*, trahit *Mosoddien*, & l'ataqua par derrière. La Trahison fut pourtant punie, & les deux Frères *Sjab Diehan* & *Refiel Sjab*, y perdirent la Vie. Après que tout fut tranquille; *Mahmoud Cariem*, Fils aîné de *Mahmoud Azem* obtint sa grace; mais aiant voulu

voulu broüiller les Affaires , il perdit la Tête. Un autre Parent, Cousin Germain de l'Empereur , Fils d'*Asem Dara* son Oncle , ne fut pas moins ingrat , puis qu'ayant été comme adopté par l'Empereur , on découvrit bientôt ses mauvais desseins , & on trouva dans le Coiffin , qu'il devoit placer devant le Trône de l'Empereur , un Couteau ; ce qui fit , qu'on l'enferma dans une Prison étroite. Le 3. Août 1712. on découvrit aussi une Conspiration contre l'Empereur , dont le Chef étoit *Faroksjer* , second Fils de *Mahmoud Asem*. Tout fut pourtant bientôt calmé , en païant aux Soldats les arrérages de leur solde. Mais en 1713. le même *Faroksjer* , par Trahison , se rendit Maître de *Mosoddien* , & le fit mourir.

Faroksjer , ne régna pas longtems : Il abrégéa sa Vie par les Débauches , & mourut au Mois de Juin 1719. Son Successeur fut *Rasferdan Sjah* , Prince du Sang Impérial ; qui fut nommé depuis *Resoul Derjaat*. Son Règne ne fut pas de longue durée. Comme il déferoit trop aux Avis de *Rasbute* sa Femme , Princesse Païenne , Fille d'un Roi Montagnard , qu'il aimoit fort ; ses Ministres lui conseillèrent de la renvoyer à son Père , parce qu'ils craignoient pour la Religion ; mais n'ayant pas voulu suivre leurs Conseils , ils prirent le Parti de le détrôner , de lui créver les yeux , & de l'empoisonner peu après. On proclama ensuite

Empereur

Empereur un Prince du même Sang , âgé de 12. ans. Des Lettres de *Madras*, du 12. Octobre 1719. marquoient alors qu'il y avoit deux Princes, qui se disputoient l'Empire, & qu'on croioit, qu'ils le partageroient entr'eux : Ce qui fut confirmé par d'autres Lettres, du Mois d'Aout 1720. Celles de *Goa*, par contre affuroient ; qu'après la Mort de *de Rasierlan Siab* ; *Sajan Badour*, de l'Origine duquel il n'est pas parlé, fut proclamé Empereur ; que ceux d'*Agra* n'ayant pas approuvé cette Election, il proclamèrent *Grand Mogol Nicosjer ou Siab Dyan II.* du Sang des Grands Mogols. Ce qui causa une Guerre intestine, laquelle par les soins du Visir *Abdoul Chan*, & de son Frere *Affan Alithan*, fut terminée en faveur de *Nicosjer*, par la mort de *Sajan Badour*. Depuis lors on a appris, que *Mahmout Siab* régnoit en qualité de XVIII. Grand Mogol. Mais on n'en fait aucune particularité, & on n'a rien appris de ces Pais là jusqu'au tems que *Kouli - Chan* a entrepris la Conquête de ce vaste Empire, sous prétexte de reprendre *Candabar*, qui a toujours été la Pomme de discorde, entre les Rois de *Perse* & de *l'Indostan*, ou plutôt le prétexte, dont ils se servoient alternativement, pour assouvir leur Ambition.

Il reste encore un Point essentiel à débrouiller. Les Gazettes nomment le *Mogol* dépossédé par *Kouli Chan*, *Fergan Dagier*, Fils de *Nchan Siab*

Sjah, qui, à ce qu'elles assûrent, ne fut jamais Empereur, mais Frère de *Nicossier*, qui étoit Fils de *Mehemed Mosem*, Fils d'*Aurengzeeb*. Ce qui ne quadreroit pas avec ce que je viens de rapporter; mais je crois qu'on se trompe, & que *Nehan Sjah*, doit être écrit *Djihan Sjah*, ou *Siah Dijan II*.

. . . Car il n'importe guère,
Que Pascal soit devant, ou Pascal soit derrière.

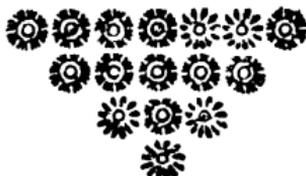
Sjab Djihan fut aussi nommé *Nicossier*, comme je l'ai dit ci-devant. Or *Djihan Sjah* étoit le Fils Cadet de *Mohamed Moazem* ou *Sjab Alem*, Fils d'*Aurengzeeb*, Fils de *Sjiah Djihan I*. De cette façon *Fergan Daghier* seroit le même, que *Mahmoud Sjah* ci-devant nommé. Ce qui est d'autant plus croiable, que ce *Djihan Siah*, à la mort de son Père, arrivée en 1712. n'étoit âgé, que de 37. ans & demi; desorte, qu'en 1720. il n'avoit qu'environ 55. ans, & les Grands auront mieux aimé reconnoître le Petit Fils du Grand *Aurengzeeb* pour leur Empereur, que *Rasierdan Siah* ou d'autres, qui n'étoient, que d'une branche éloignée. Je finirai ici, puis que tout ce que je pourrois dire, seroit tiré des Gazettes, qui sont entré les mains de tout le monde.

Si on souhaite de se mettre au fait de l'Histoire des Grands Mogols, & connoître les Pais de leur Domination, on n'a qu'à con-

sulter les differents Dictionnaires , principalement celui de *Brusen* de la *Martinière* ; son Introduction à l'Histoire de l'*Asie* ; l'Histoire Généalogique des *Tartares* ; celle de *Tamerlan* ; l'Histoire Generale des *Mogols*, les Voiajes de *Bernier*, *Carré*, *Tavernier*, *Thevenot* ; ceux de la Compagnie des Indes Orientales , les Lettres curieuses & édifiantes des Missions Etrangères¹, & la Description des Indes par *Valentin*. C'est de ce dernier Ouvrage d'où j'ai tire presque tout ce que j'ai rapporté. Ce Livre est entre les Mains de peu de Personnes, tant à cause de la Langue Hollandoise, dans laquelle il est écrit, que parce qu'il est d'un grand prix. Je souhaite que cet Essai puisse être agréable au Public ; Cela pourra m'engager à donner d'autres Extraits interessants. Je suis &c.

E....

BERNE le 28. Janvier 1740.



ETRENES

JANVIER 1740.

83



ETRENES

Pour M. le Baron de BEZUC, Gouverneur
de Neuchâtel.

SI d'un Peuple nombreux, les Vœux les plus sincères
Obtenoient à leur Chef, de longs & de beaux Jours,
BEZUC verroit les siens, comme nos premiers Pères,
De Siècles répétés, égaler l'heureux cours.

D'obliger un chacun, sa constante habitude,
Asservit tous les Cœurs, à son Autorité,
Et nôtre Amour pour lui, n'est que la gratitude,
Des effets si fréquens, de sa rare Bonté.

La Clémence à côté, de la grave Justice,
Dicte tous les Arrêts, de sa douce Equité.
Jamais de son Bonheur, la source ne tarisse !
Tout le nôtre dépend de sa félicité.

NEUCHATEL Mr. le Conseiller C****





SONNET

Sur un Pécheur pénitent.

Dans l'excès des Maux que j'endure
 J'ai souvent prié le Seigneur,
 D'agir avec moins de rigueur,
 A l'égard de sa Créature.

J'ai dit : Auteur de la Nature !
 Grand Dieu ! voi ma triste langueur !
 Infirme , je pers ma Vigueur,
 Comme une Fleur perd sa parure.

Mais, Seigneur, rejette ces Vœux ;
 Le soulagement que je veux,
 Est d'un ordre bien plus sublimé.

Relève mon Cœur abatu ;
 Et d'un vil Esclave du Crime ,
 Fais un Enfant de la Vertu !





COMPLIMENT

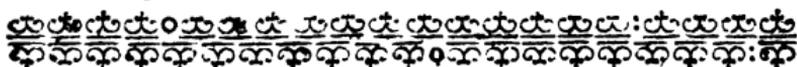
*De Mr. J. L. T. de Genève jeune Homme de 14,
à 15. Ans, à son Père sur le Renouvellement
de l'Année.*

CE jour, où le Monde s'empresse,
A se fêter par dons divers,
De tout prix & de toute espèce,
Où, tant-présents que vœux offerts,
Tout est reçu sans qu'on s'en lasse;
Cher Père, vous offrir des Vers
N'est pas tant ce qui m'embarasse,
Que de leur donner cette grace,
Ce tout fin... mais qui me surpasse,
Et qu'exigent tous ces Esprits,
Dont le gout passe pour exquis,
Au nombre desquels on vous place:
Si là se borne mon Pouvoir,
Le respect du moins & l'estime,
Sans qu'aucun intérêt m'anime,
Portent mon Cœur à ce devoir.
Daignez en agréer l'hommage,
C'est le seul, l'unique avantage,
Que je voulois en recevoir.

COMPLIMENT à sa Mère.

TRIOLET.

EN commençant le Nouvel An,
Je viens vous redoubler mon zèle,
Et vous jurer, dès ce moment,
En commençant le Nouvel An,
Un cœur toujours reconnoissant,
Une obéissance éternelle:
En commençant le Nouvel An
Je viens vous redoubler mon zèle.



SONNET par le même.

C Et Astre qui se cache , & revient tous les Jours ,
 De ses brillans raions , couvre la Terre & l'Onde ;
 Et pour donner repos , à la moitié du Monde ,
 Porte à l'autre ses feux , sans arrêter son Cours.

Sur moi par vos bontés , qui renaissent toujours ,
 Vous imitez l'effet de la chaleur féconde ,
 Mon Cœur las d'être ingrat , veut qu'enfin j'y réponde ;
 Une raison plus mûre , y joindra son secours.

Ha ! puissai-je guidé , par l'ardeur qui me presse ,
 Meriter désormais , cette forte tendresse.
 Remplir par mille efforts , mon devoir , & vos vœux.

Oui ? si le Ciel se plaît , à vous verser ses graces ,
 S'il bénit vos desseins , s'il rend vos ans heureux ,
 Je n'ai plus qu'un desir , c'est de suivre vos traces.



DDans une Conversation sérieuse entre des
 Gens d'Esprit, sur le renouvellemét de l'An-
 née, on fit cette Réflexion : *Au moins si le Temps*
dormoit avec nous, nous ne nous userions pas, la moitié
de notre Vie, sans le sentir. Une Personne de
 Distinction de la Compagnie tourna ainsi ,
 sur le champ , ce Regret.

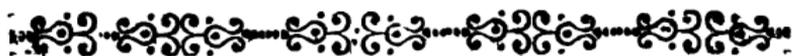
O Temps cruel , jamais tu ne reposes.
 Or en ceci je me plains de ces choses :
 Loin de dormir tandis que nous courons ;
 Tu cours toujours , hélas ! quand nous dormons.



EPIGRAMME

*D'un des Amis de Mr. G. V. contre le Marquis
D'ARGENS.*

PAR quel titre superlatif,
Peut-on marquer la juste estime,
Qu'on doit à l'Auteur décisif,
Qui sous le nom masqué de Juif,
Veut trancher de l'Esprit sublime ?
Sera ce l'Excellentissime,
Savantissime, Illustrissime ?
Mais le bon sens trop attentif,
N'en passera qu'un légitime
Ah ! le voici ! C'est Fautilime.



AUTRE EPIGRAMME,

*Contre un Homme qui aimoit extrêmement à
railler, & n'entendoit point la raillerie.*

LE Gros Blaise me raille & se met en colère,
Quand je veux me défendre & lui répondre un mot.
J'entens quelqu'un me dire : Il valoit mieux vous taire.
Qui ! Mais puis je savoir que Blaise n'est qu'un Sot ?



HISTOIRE PERSANE.

LEs Crimes qui ont été punis par une infamie publique, ont une malheureuse fécondité qui multiplie toujours, & il est rare qu'un Homme, une fois flétri par un honteux Arrêt, dérobe sa tête à la justice & à la sévérité des Loix. Un *Iman* pénétré de la vérité de cette Maxime, dit un jour à *Schah Thomas*, avec lequel il s'entretenoit de l'utilité des Supplices: A Dieu ne plaise, Puissant Empereur des Croians, que je condamne l'équitable conduite des *Cadis*: elle est souvent nécessaire pour éfraier les Méchans, & elle leur fait faire de sages Reflexions sur les Maux qu'ils s'apprêtent par leurs forfaits; mais ne puis-je pas, sans blesser le respect que je dois aux Ministres sacrés des Decrets du Grand Prophète, assurer qu'ils devroient quelquefois être, ou plus rigoureux, ou plus indulgens? Lors qu'on amène devant leur Tribunal un Homme convaincu d'un Vol léger, ils se contentent de lui faire subir une peine infamante, & ils lui font donner cent coups de bâton, sous la plante des pieds. Qu'arrive-t-il de là? Si le Coupable est un de ces Monstres familiarisez avec le Crime, cette punition le touche peu, & de nouvelles fautes obligent bien-

est le *Cadi* à le faire attacher aux Crocs de la Ville : Si c'est un malheureux que la nécessité avoit entraîné dans le précipice , & qui commettoit à regret une mauvaise Action , il tombe dans un affreux désespoir ; il ne peut soutenir les regards des honnêtes gens : il croit toujours entendre leurs reproches ; ils le fuient ; il les fuit à son tour ; ils lui deviennent odieux , parce qu'il n'ose plus espérer d'être considéré comme eux , & enfin il se livre au Vice , parce qu'on n'entre plus dans le chemin de la Vertu , quand l'ignominie a fermé celui de l'honneur. C'est pourquoi je voudrois que les Dépositaires de l'Autorité Roiale eussent dans l'Esprit ce qui arriva sous le Règne de *Sultan Jetschrid*.

On arrêta par les ordres de ce Prince plusieurs Voleurs , qui avoient , pendant trois ans entiers , volé tous les Marchans , & massacré les Voyageurs aux environs de *Tauris* , & selon la Coûtume louable des Peuples de l'Orient , on sacrifia le même jour toute cette Troupe à la sûreté & à la vengeance publique. Il y avoit parmi eux un jeune Homme , mais il ne fut pas jugé en même tems , parce qu'entre les Docteurs de la Loi , les uns vouloient qu'on l'exposât dans l'*Atmeidan* aux insultes de la Populace , & les autres , touchés de sa jeunesse & de sa naissance , étoient d'avis qu'on le punit secrètement , & qu'on le ren-

dit

dit ensuite à sa Famille. Le lendemain donc les *Molabs* s'assemblèrent de nouveau, & l'un d'entre eux parla aux autres en faveur du Prisonnier, & leur remontra qu'il étoit quelquefois dangereux de marquer un attachement scrupuleux à la lettre des Loix.

Seigneurs, leur dit-il, je ne puis nier que *Mubammed Ebn Isuf*, c'est le nom du jeune Homme, ne soit criminel, il le confesse lui même : Je ne puis nier non plus qu'il n'y ait des Châtimens marquez pour son Crime ; mais, si son propre aveu, & si les Loix lui sont contraires, combien d'autres choses le justifient ? Vous avés entendu ses Complices ; ils ont tous déposé qu'effrayé par les menaces de son Père, qu'il avoit irrité par une légère faute, il étoit sorti de sa Maison ; qu'après avoir marché pendant trois jours, sans tenir de route certaine, & sans manger autre chose que des Racines & des Herbes sauvages, il étoit tombé entre leurs mains sans les connoître, & qu'ils l'avoient forcé de les suivre. Il vit bientôt, ajouta le Molah, avec quels Hommes il étoit ; mais il ne pouvoit plus se séparer d'eux ; & quand il l'auroit pu, il falloit s'exposer à être tué par ces scélérats : Un jeune Enfant étoit il capable de cette résolution ? Un jeune Enfant, que la crainte d'une petite punition avoit porté à s'exiler de sa Patrie ? De plus en quittant ces

Voleurs, il rentroit chez son Père, & il étoit certain d'en être mal reçu. Quoi de plus triste pour *Muhammed* ! Mais, direz vous, il savoit que le dernier supplice lui étoit destiné s'il demeurait avec les Voleurs ; Je l'avoue ; mais avoit il l'Esprit assez formé pour raisonner ? Et outre cela vous savez que les Enfans, comme s'ils sentoient qu'ils ne peuvent repousser les violences qu'on voudroit leur faire, sont susceptibles des fraieurs les plus vives & les plus ridicules ; tout leur paroît terrible dans cet âge foible ; toute leur imagination est remplie du châtiment dont on les a menacé, & il n'est point de danger si grand qu'ils ne courent, pour éviter un moindre mal, qu'on leur préparoit. Jugez maintenant, si le jeune *Muhammed* n'étoit pas trop occupé des maux qu'il regardoit comme présents, & par conséquent qu'il trouvoit les plus horribles, pour penser à des supplices éloignés & incertains ?

Surtout devoit il les appréhender tant, ces supplices, puis qu'il ne les avoit point mérités ? Car, vous vous en souvenez, la déposition des autres l'a justifié ; & quand cela ne seroit pas la Noblesse de son sang, l'Éducation qu'il a reçû des plus célèbres Docteurs de l'*Asie*, la connoissance qu'il a des Langues Orientales, les progrès qu'il a faits dans la Philosophie Morale, & plus que tout cela, la confusion qu'il a d'avoir été trouvé avec des

Sçele-

Scelerats , & d'être près de subir un supplice déshonorant ; la douleur qu'il fait paroître d'avoir couvert sa Famille de honte & les larmes qui coulent, de ses yeux ; tout cela , dis-je , le justifieroit assés.

Enfin , *Seigneurs* , si mon Discours ne vous a point touchés , si vous êtes déterminés à punir honteusement le malheureux *Mubammed* , épargnez lui le chagrin de survivre à la perte de son honneur , & donnez lui la mort. Il vous la demande comme une grace , & moi , je vous la demande pour lui , comme une justice , & parce que l'amour du Bien public m'y excite. Oui , *Seigneurs* , si vous le condamnés seulement à recevoir la bastonnade , d'Innocent qu'il est encore vous en ferez un Scélerat , un Homme funeste au repos des autres ; enfin vous ne ferez que le réserver à faire les Crimes les plus noirs , & à les expier par la mort. Car enfin , qui a perdu l'honneur , perd bientôt l'horreur du Crime.

Il ajouta à ce Discours tant de preuves , qu'il émût quelques uns d'entre les *Molabs* ; & *Mubammed* , fut enfin renvoyé absous à la pluralité des voix.

Long tems après il devint *Atmadoulet* . & il conserva par ses grandes Actions cette Dignité , qu'il avoit obtenué par les Services qu'il avoit rendu à la *Perse* . Il se souvint alors du Sage *Molab* , & il chercha en même tems , les moyens de lui témoigner sa reconnoissance.

Ce Docteur demouroit encore à *Tauris*, & il y couloit des jours tranquilles, dans l'Etude de la Sageſſe. Lors qu'on vint le demander, de la part de *Muhammed*; il alla auffitôt à ſon Palais, & lors qu'il ſe proſternoit à ſes pieds, ce Seigneur le releva, en lui diſant; *Quoi, ne reconnoiſſes-vous plus ce malheureux.....* Achevant ces mots, il rougit, ſon viſage fut aroſé de ſes larmes, & ſes ſoupirs l'empêchèrent de parler. Le *Molah* interdit, le regarde avec étonnement; il ne peut lui même ouvrir la bouche. Enfin l'*Atmadoulet* reprit ſon Diſcours, & lui dit: *Seigneur, vous voiez devant vous un Homme qui vous doit tout ce qu'il eſt. C'eſt celui que vous avez.....* La parole lui manque encore en cet endroit; il pâlit, une ſueur froide baigne ſon front, & il tombe évanoui entre les bras de ſes Eſclaves. *Que vois-je!* s'écrie le Docteur atendri de ce ſpectacle, *ne ſuis je venu ici que pour tre le témoin de ce que ſoufre l'Illuſtre Muhammed, èle Père de nôtre Patrie!* Pendant ce tems là, ce Seigneur revint par le ſoin des Eunuques, & en ſe jettant au cou du *Molah*, il le fit reſſouvenir de ce jeune Homme pris avec les Voleurs, & près de ſubir une peine honteuſe ſans ſon ſecours. *O Dieu!* s'écria ce ſage Juge, *ſans doute vous m'inspirates alors, & vous fites ſortir de ma bouche des paroles perſuaſives, qui ſ'inſinuèrent doucement dans tous les cœurs. Que ne vous dois je pas; ou plutôt, que ne vous doit pas cet Empire!* Ce

VÉNÉRA

Vénéable Vieillard étoit si transporté de joie qu'il n'en pût dire d'ayantage ; cependant on lui apporta une Veste d'or, on lui assigna en même tems une Pension considerable sur le *Chafna* ; ses Fils furent élevez aux premières Dignitez, & il eut l'honneur de devenir le Beau-Père de celui dont il avoit été le Libérateur.



A V I S.

L'Editeur du *Traité des Pierres Figurées de la Suisse*, qui a été anoncé dans le *Mercur* du Mois de Novembre de l'Année dernière, & qui s'imprime par Souscription, avertit ceux qui ont déjà donné leurs Noms, & ceux qui ne sont pas encore déterminés à souscrire, que cet Ouvrage paroitra infailliblement, & que les soixante Planches qu'il a promises seront beaucoup plus curieuses encore, qu'il ne l'avoit fait entendre dans son Programme. Des Savans & des Curieux lui ont communiqué de divers endroits, de belles Pierres figurées trouvées en Suisse, qui ne se voient point dans Messieurs Lang & Scheuchzer, & auxquelles il en joindra plusieurs autres, comme il l'a promis, entre lesquelles se trouveront plusieurs Tubulaires qui manquent aussi dans cet Ouvrage.

Les Souscrivans peuvent être assurés encore, que les Collections qui sont au pouvoir des
Person-

Personnes qui auront part à la composition de nôtre Traité, les mettent en état de vérifier tous les Fossilles qui figurent dans les Tailles douces de Mr. Lang, ou de confronter les Dessesins avec les Originaux, & de substituer des Pieces entieres aux Fragmens qui s'ytrouvé.

On prie ceux qui ont trouvé trop bas, le prix de ce Traité & des LX. Planches, de ne pas en concevoir une mauvaise Op'inion. Le nombre des Souscriptions devant suplérer à la modicité du prix, & celui qui fait les fraix de l'Impression, & qui grave les Planches, pouvant se dédomager par un Ouvrage d'une autre espèce qu'il médite.

Il est encor necessaire d'avertir les Lecteurs, que la Méthode que l'on a dessein de suivre sera conforme à la nature même des Corps Marins, & que s'il y a un Phisicien qui soit capable de diriger un pareil Ouvrage, c'est le Savant Professeur qui veut s'ien revoir ce qui sera donné, puis qu'il est au fait de l'Orictographie depuis longues années, & qu'il a vu dans ce genre tout ce qui a paru de plus curieux. Ce Traité sera au reste, comme on a cru l'avoir fait entendre assés clairement, écrit en François.



LES Mots des Logogripes de Décembre
sont OCTOBRE & COURAGE.



E N I G M E.

MOn Corps a cinq pieds de longueur ;
 Ma Tête est une demi Lune ;
 Mon Col est fait comme une Prune ;
 Le Chef d'un Roi forme mon Cœur ;
 Celui d'un Prince fait ma Clune ;
 Ma Queue est un Serpent. Dèvine moi L'écrit.



T A B L E.

M aximes sur le Ministère de la Chaire.	3
Reflexions d'une Dame sur l'Ouvrage de la Religion essentielle à l'Homme.	29
Apologie & Histoire de la Personne à qui la Lettre d'une Mère à son Fils inserée dans le Journal de Décembre étoit adressée.	43
Histoire d'un Duel & Reflexions à ce sujet.	58
Particularitez curieuses & récentes sur l'Indostan & le Mogolistan.	65
Etrènes à M. le Baron de Bezuc.	83
Sonnet sur un Péccheur pénitent.	84
Complimens d'un jeune-Homme à ses Parents.	85
Sonnet sur le Renouvellement de l'Année.	86
Quatrain sur la rapidité du Temps.	86
Epigramme contre le Marquis d'Argens.	87
Autre Epigramme.	87
Histoire Perlianne.	88
Avis concernant l'Ouvrage sur les Pierres figurées de Suisse.	94
Enigme.	96

ERRATA *du Journal de Décembre 1739.*

- P. 12. Lig. 27. & que son principal, lisés, & il oublie que
 son principal.
 22. l. 27. tout uniquement, lisés, tout uniment.